

Liste des délibérations examinées
Séance du conseil municipal du 30 juin 2026

N°	OBJET	DECISIONS
202606-2-1.1	L'Archipel, pôle d'action culturelle : vote des tarifs spécifiques pour la saison 2026-2027	Adopte
202606-2-2.1	Modalités de la taxe de séjour 2027	Adopte
202606-2-2.2	Attribution de subventions aux associations et organismes 2026	Adopte
202606-2-2.3	Modification de l'Autorisation de Programme- Crédit de Paiement pour le projet de construction d'un cinéma	Adopte
202606-2-4.1	Délibération rectificative d'une erreur matérielle dans la délibération n°202504-3.1 du 08 avril 2025 relative au transfert dans le domaine public des voies et espaces communs de la résidence de Gwez Dero	Adopte
202606-2-4.2	Transfert dans le domaine public : voies et espaces communs du clos de Park Ar C'Hastel	Adopte
202606-2-4.3	Transfert dans le domaine public : voies et espaces communs du lotissement de Hent Park Nevez	Adopte
202606-2-6.1	Convention 2026 pour attribution de subvention à l'association Festidreuz	Adopte
202606-2-7.1	Ecole Notre Dame d'Espérance – Régularisation de la participation communale 2026	Adopte
202606-2-7.2	Fusion des écoles Kérougué – La Garenne	Adopte
202606-2-8.1	Accessibilité de la plage du Cap-Coz aux personnes en situation de handicap – appel à candidature Plan Handicap du Conseil Départemental du Finistère	Adopte
202606-2-9.1	Délégation permanente de signature des conventions de servitudes ENEDIS et GRDF	Adopte
202606-2-9.2	Frais de déplacement : mesure provisoire concernant les frais d'hébergement des stagiaires CNFPT	Adopte
202606-2-9.3	Recours aux contrats d'apprentissage : nouvelles modalités	Adopte
202606-2-9.4	Création et composition de la Commission de contrôle financier	Adopte
202606-2-9.5	Composition des membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)	Adopte
202606-2-9.6	Débat obligatoire sur la protection sociale complémentaire	Adopte
202606-2-9.7	Tableau des emplois : Création de l'emploi de chef(fe) de cabine	Adopte
202606-2-10.1a	Compte rendu de la délégation donnée au Maire : Actions en justice et procédures pénales	Prend acte
202606-2-10.1b	Compte rendu de la délégation donnée au Maire : Prise d'arrêté portant de désignation d'un adjoint délégué au parrainage de la Panthère	Prend acte
202606-2-10.1c	Compte rendu de la délégation donnée au maire : virement de crédits entre chapitres – Budget de la commune	Prend acte
202606-2-10.2	Délégation de services publics locaux : rapports d'activités 2025 (gaz)	Prend acte
202606-2-10.3	Marché public cinéma : relance du lot « fauteuils de cinéma »	Prend acte
202606-2-10.4	Création de l'agglomération Pont Henvéz	Prend acte

CONSEIL MUNICIPAL du 30 juin 2026 Délibération n° 202606-2-1.1

L'an deux mille vingt-six, le 30 juin à dix-huit heures et trente-trois minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 15 juin 2026, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno MERRIEN, Maire.

La séance, commencée à 18h33, s'est terminée à 21h30.

Madame Clarisse MORVAN est élue secrétaire de séance.

Etaient présents :

MERRIEN Bruno	FREDOU Anne	
BACCON Cindy	GARCIA Anna	MERRIEN Alain
CAMPREDON Virginie	GOSSET Alain	
CARAMARO Laure		MORVAN Clarisse
CHANDELIER Joël	GUILLOU Daniel	PIGUEL LOZAC'H Jean-Michel
CORNEC Gildas	JAN Christine	REMOND Christelle
de MONTECLER Paul		
DESBOIS Cécile		
ESNAULT Vincent	LE CAIN Laurent	SMIS Peter
ETESSE Sandrine	LE FLOCH Catherine	TABARLY Cécile
EVEN Marie-Christine	LE GOARDET Marie-Thérèse	TOUCHARD Francis

Absent excusé ayant donné pouvoir :

GUEGUEN Valérie	à	DESBOIS Cécile
JEZEQUELLOU Jean-Loïc	à	LE FLOCH Catherine
KALITA Olivier	à	LE CAIN Laurent
LE GOFF Roger	à	CARAMARO Laure
LINTANF Maël	à	ESNAULT Vincent
SAVINA Véronique	à	GUILLOU Daniel
SIMON Maxime	à	TOUCHARD Francis

L'ARCHIPEL, POLE D'ACTION CULTURELLE : VOTE DES TARIFS SPECIFIQUES POUR LA SAISON 2026-2027

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis de la commission et la présentation du rapporteur concernant le vote des tarifs spécifiques pour la saison 2026/2027 de l'Archipel ;

Après en avoir délibéré, à la majorité (7 abstentions : ESNAULT Vincent, ETESSE Sandrine, GUILLOU Daniel, JEZEQUELLOU Jean-Loïc, LINTANF Maël, LE FLOCH Catherine, SAVINA Véronique)

➤ autorise le Maire à prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération et notamment à signer les conventions qui pourraient intervenir avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne et, le cas échéant, avec le Conseil régional de Bretagne et le Conseil départemental du Finistère ; ainsi qu'à solliciter les aides financières auxquelles les actions menées peuvent prétendre,

➤ décide de faire évoluer les tarifs applicables aux services proposés par l'Archipel, pour la saison 2026-2027, avec les aménagements suivants :

Spectacles :

- fixe un tarif exceptionnel applicable pour l'accès au spectacle « la revue finale » des **Ballets Jazz de Montréal** et décliné comme suit : 39€ pour le tarif plein, 35 € pour le tarif réduit, 34 € pour le tarif abonné, 19 € pour le tarif 12-25 ans et 12€ pour le tarif - de 12 ans,
- fixe un tarif plein s'élevant à 10 €, et un tarif réduit à 8 € (abonnés Archipel, adhérents Très Tôt Théâtre, groupes intégrant une action de médiation, et bénéficiaires des habituels tarifs réduit, 12-25 ans, moins de 12 ans, de l'Archipel), pour le spectacle « **Traversée** » accueilli en partenariat avec le festival quimpérois « Théâtre à tout âge »,
- fixe un tarif plein s'élevant à 18 €, un tarif réduit à 10 € (moins de 26 ans, demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA) et un autre à 5 € (étudiants de l'UBO qui suivent un parcours d'au moins 3 spectacles au Théâtre de Cornouaille) pour le spectacle « **S'assurer de ses propres murmures** » accueilli en partenariat avec le festival Circonova organisé par le Théâtre de Cornouaille,
- fixe un tarif spécifique pour les personnes constituant des groupes accueillis dans le cadre d'un projet de médiation culturelle mené avec l'Archipel, fixé à 10 € ou à 8 €, sous réserve d'une convention à intervenir entre la structure représentant ces groupes et l'Archipel,
- autorise l'application du tarif abonné de l'Archipel au bénéfice des adhérents de l'association Aprem'Jazz qui assisteront au concert de **Tyreek Mc Dole**,
- autorise le Maire à établir des conventions de partenariat avec les comités d'entreprise leur permettant de bénéficier de tarifs privilégiés d'entrée aux spectacles, pouvant ainsi déroger aux tarifs existants,
- autorise la vente de bons « cadeau » pour un montant unitaire de 5 € à valoir du 1^{er} septembre 2026 au 30 juin 2027,
- autorise la commercialisation de tout ou partie des spectacles de l'Archipel sur le réseau Ticketnet.

Médiathèque :

- autorise le retrait des documents proposés à la vente et valide les tarifs suivants :
 - Revue : 0.5 €,
 - Romans jeunesse première lecture : 0.5 €,
 - Romans, policiers, grands caractères, mangas, romans jeunesse, documentaires, albums : 1.5 €,
 - CD : 1.5 €,
 - BD jeunesse : 2 €,
 - BD adultes : 3 €,
 - Beaux livres : 4 €,
 - Vinyles simples et doubles : 3 €,
 - Vinyles cotés : 10 €,
 - Vinyles et/ou pochettes dégradées : 1 € les 5.
- autorise le don des documents non vendus à des associations ou leur destruction s'ils ne trouvent pas preneurs.

Arts plastiques :

- fixe un tarif de 20 € pour la vente du catalogue d'exposition de la sixième édition du salon de gravure *Morsure*.

Fouesnant, le 1^{er} juillet 2026

La Secrétaire de séance

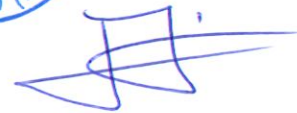
Clarisse MORVAN



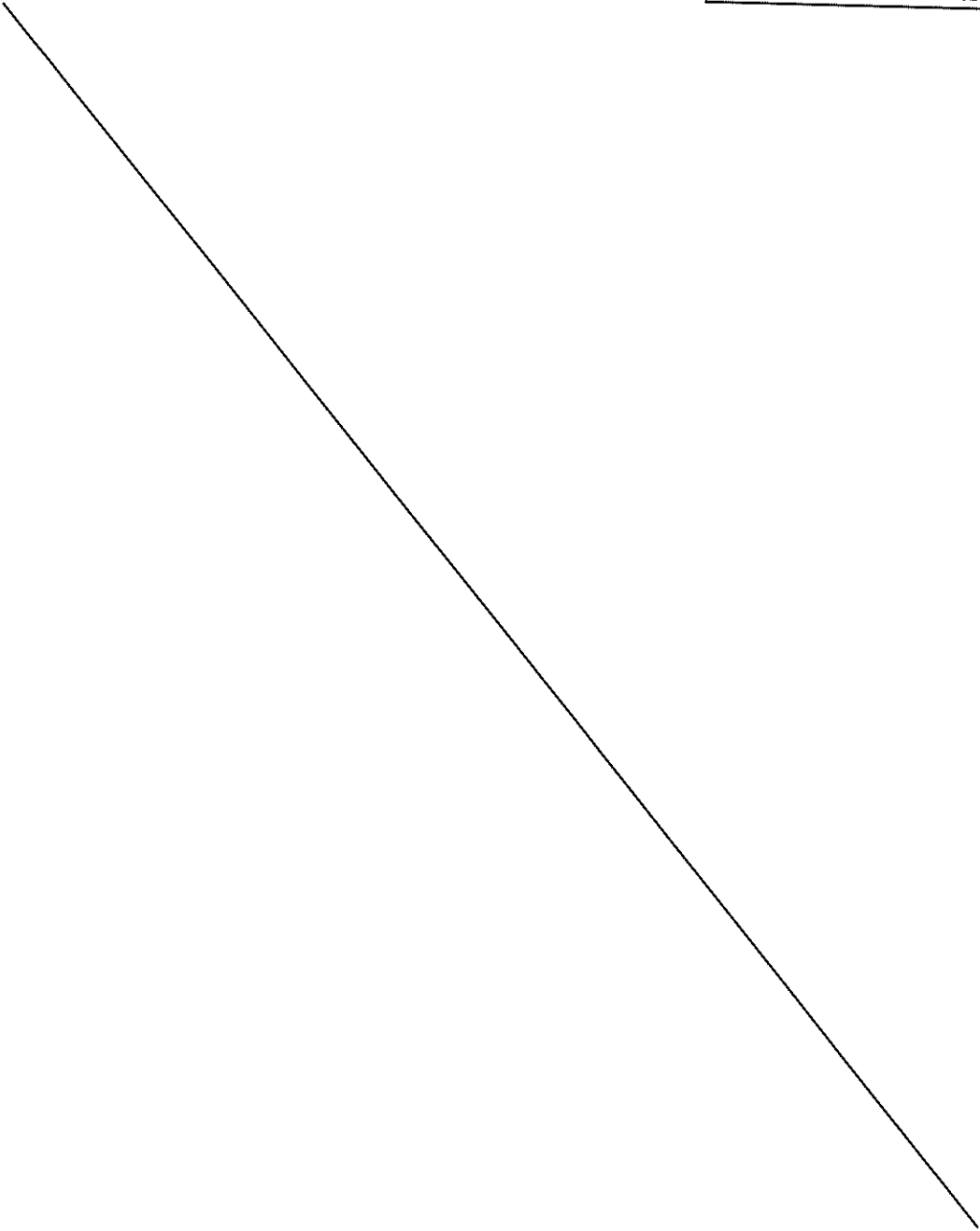
Le Maire,



Bruno MERRIEN



Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 029-212900583-20260701-202606_2_11-DE



CONSEIL MUNICIPAL du 30 juin 2026

Délibération n° 202606-2-2.1

L'an deux mille vingt-six, le 30 juin à dix-huit heures et trente-trois minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 15 juin 2026, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno MERRIEN, Maire.

La séance, commencée à 18h33, s'est terminée à 21h30.

Madame Clarisse MORVAN est élue secrétaire de séance.

Etaient présents :

MERRIEN Bruno	FREDOU Anne	
BACCON Cindy	GARCIA Anna	MERRIEN Alain
CAMPREDON Virginie	GOSSET Alain	
CARAMARO Laure		MORVAN Clarisse
CHANDELIER Joël	GUILLOU Daniel	PIGUEL LOZAC'H Jean-Michel
CORNEC Gildas	JAN Christine	REMOND Christelle
de MONTECLER Paul		
DESBOIS Cécile		
ESNAULT Vincent	LE CAIN Laurent	SMIS Peter
ETESSE Sandrine	LE FLOCH Catherine	TABARLY Cécile
EVEN Marie-Christine	LE GOARDET Marie-Thérèse	TOUCHARD Francis

Absent excusé ayant donné pouvoir :

GUEGUEN Valérie	à	DESBOIS Cécile
JEZEQUELLOU Jean-Loïc	à	LE FLOCH Catherine
KALITA Olivier	à	LE CAIN Laurent
LE GOFF Roger	à	CARAMARO Laure
LINTANF Maël	à	ESNAULT Vincent
SAVINA Véronique	à	GUILLOU Daniel
SIMON Maxime	à	TOUCHARD Francis

MODALITES DE LA TAXE DE SEJOUR 2027

Le Conseil Municipal,

Vu les articles L 2333-26 et suivants du CGCT du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles R. 5211-21, R. 2333-43 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la Commission et la présentation du rapporteur concernant les modalités de la taxe de séjour 2027 qui maintiennent les taux de 2026,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

☞ fixe, à compter du 1^{er} janvier 2027, le barème ci-dessous et fixe à 5 % le taux à appliquer aux hébergements non classés ou sans classement, à l'exception des hébergements de plein air (*il est précisé que la taxe départementale additionnelle de 10 % s'ajoute à la taxe de séjour communale déterminée ci-dessous*),

Catégories d'Hébergements		Tarif plancher	Tarif plafond	Tarif Riviera Bretonne
1	Palaces	0,70 €	4,90 €	4,60 €
2	Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	0,70 €	3,60 €	2,20 €
3	Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	0,70 €	2,60 €	1,50 €
4	Hôtels de Tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	0,50 €	1,70 €	1 €
5	Hôtels de Tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0,30 €	1 €	0,80 €
6	Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, auberges collectives	0,20 €	0,80 €	0,65 €
7	Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures.	0,20 €	0,60 €	0,60 €
8	Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance et autres	0,20 €		0,20 €

Hébergements	Taux Riviera
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements listés ci-dessus. Coût par personne et par nuitée dans la limite du plafond (tarif le plus haut voté)	5% HT du coût de la nuitée par personne

☞ décide d'assujettir tous les hébergements proposant des nuitées marchandes à la taxe de séjour, c'est-à-dire les natures d'hébergements suivantes conformément à l'article R. 2333-44 du CGCT :

- les palaces,
- les hôtels de tourisme,
- les résidences de tourisme, les meublés de tourisme,
- les villages de vacances,
- les chambres d'hôtes,

- les emplacements dans les aires de campings cars et les parcs de stationnement touristiques,
- les terrains de camping, les terrains de caravanage ainsi que tout autre terrain d'hébergement de plein air,
- les ports de plaisance,
- les hébergements en attente de classement et les hébergements sans classement qui ne relèvent pas des natures d'hébergement mentionnées aux 1° à 9°.

↪ décide de percevoir la taxe de séjour au régime réel du 1^{er} janvier au 31 décembre,

↪ considère que sont exemptés de la taxe de séjour conformément à l'article L.2333-31 du C.G.C.T. :

- les personnes mineures ;
- les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la commune ;
- les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire ;

↪ les personnes qui occupent des locaux dont le loyer est inférieur à un montant de 1€ journalier.

↪ décide d'appliquer le tarif plafond de 4.60 € pour les hébergements touristiques non classés qui constitue aujourd'hui le tarif le plus élevé,

↪ décide des périodes de reversement suivantes :

- 1^{ère} période : du 1^{er} janvier au 31 mai
- 2^{ème} période : du 1^{er} juin au 30 septembre
- 3^{ème} période : du 1^{er} octobre au 31 décembre.

↪ autorise le Maire à prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision et à notifier cette décision aux services préfectoraux et au directeur des finances publiques.

La Secrétaire de séance

Clarisse MORVAN



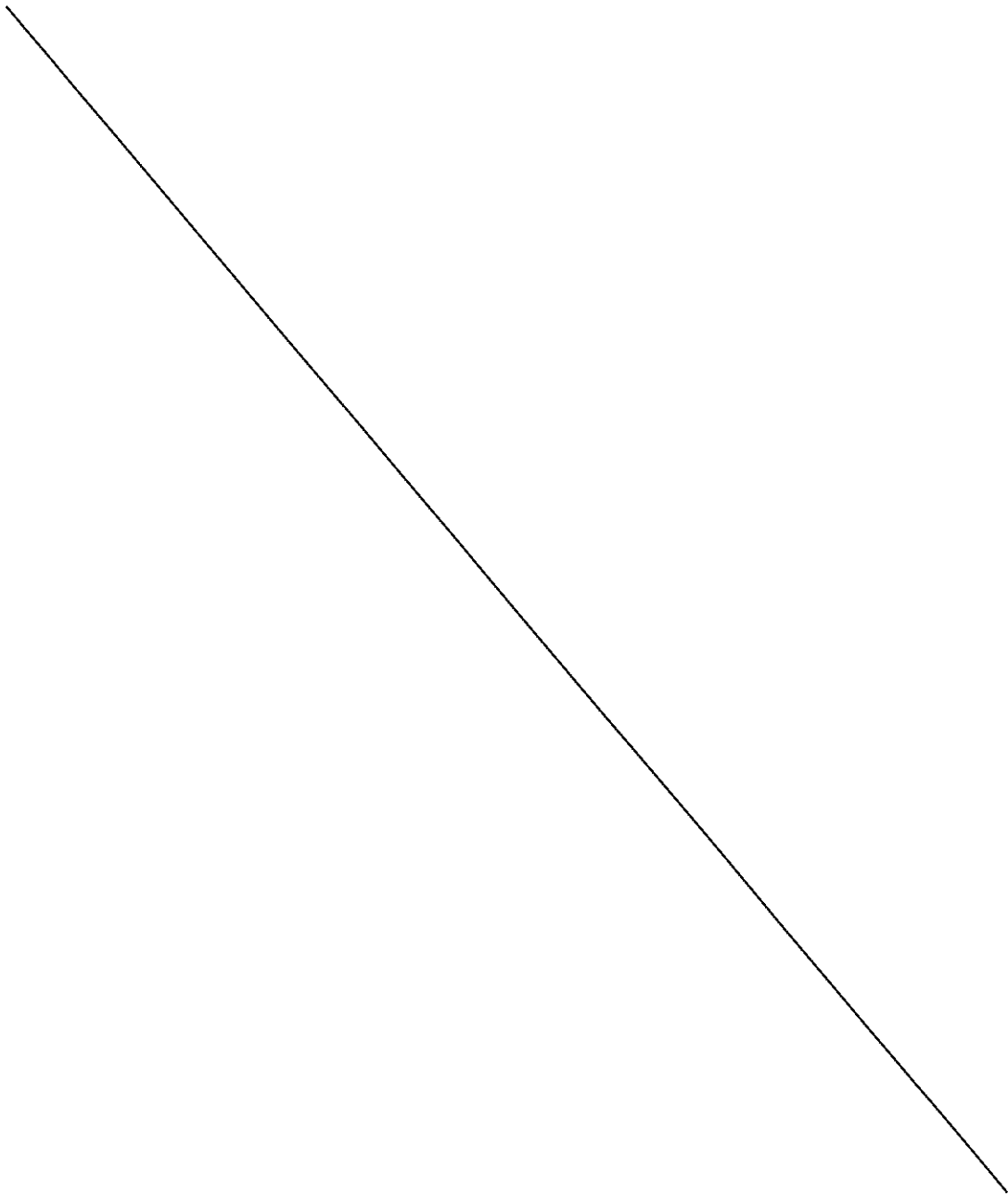
Le Maire,



Bruno MERRIEN



Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 029-212900583-20260701-202606_2_21-DE



CONSEIL MUNICIPAL du 30 juin 2026 Délibération n° 202606-2-2.2

L'an deux mille vingt-six, le 30 juin à dix-huit heures et trente-trois minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 15 juin 2026, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno MERRIEN, Maire.

La séance, commencée à 18h33, s'est terminée à 21h30.

Madame Clarisse MORVAN est élue secrétaire de séance.

Etaient présents :

MERRIEN Bruno	FREDOU Anne	MERRIEN Alain
BACCON Cindy	GARCIA Anna	
CAMPREDON Virginie	GOSSET Alain	
CARAMARO Laure		MORVAN Clarisse
CHANDELIER Joël	GUILLOU Daniel	PIGUEL LOZAC'H Jean-Michel
CORNEC Gildas	JAN Christine	REMOND Christelle
de MONTECLER Paul		
DESBOIS Cécile		
ESNAULT Vincent	LE CAIN Laurent	SMIS Peter
ETESSE Sandrine	LE FLOCH Catherine	TABARLY Cécile
EVEN Marie-Christine	LE GOARDET Marie-Thérèse	TOUCHARD Francis

Absent excusé ayant donné pouvoir :

GUEGUEN Valérie	à	DESBOIS Cécile
JEZEQUELLOU Jean-Loïc	à	LE FLOCH Catherine
KALITA Olivier	à	LE CAIN Laurent
LE GOFF Roger	à	CARAMARO Laure
LINTANF Maël	à	ESNAULT Vincent
SAVINA Véronique	à	GUILLOU Daniel
SIMON Maxime	à	TOUCHARD Francis

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES 2026

Le Conseil municipal,

Vu l'avis de la Commission et la présentation du rapporteur concernant l'attribution des subventions aux associations et organismes en 2026,

Après en avoir délibéré, à la majorité (2 abstentions : ESNALT Vincent, LINTANF Maël / 3 contre : GUILLOU Daniel, LE FLOCH Catherine, SAVINA Véronique) JEZEQUELLOU Jean-Loïc, ETESSE Sandrine, CAMPREDON Virginie, LE CAIN Laurent, FIGUEL LOZAC'H Jean-Michel n'ont pas pris part au vote.

- ↳ Attribue les subventions indiquées sur la liste jointe, aux divers organismes et associations au titre de l'année 2026 ;

- ↳ Autorise le Maire à mandater les sommes correspondantes, les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2026.

Fouesnant, le 1^{er} juillet 2026

La Secrétaire de séance

Clarisse MORVAN



Le Maire,

Bruno MERRIEN



ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES 2026

Annexe délibération 2026-2-2.2

SERVICES GENERAUX ET ORGANISMES DIVERS	
ASSOCIATIONS	PROPOSITION
A.A.C.P.F. - Association des Anciens Combattants du Pays Fouesnantais	170 €
A.R.A.C - ASSOCIATION REPUBLICAINE DES ANCIENS COMBATTANTS	150 €
Amicale du personnel de la Mairie de Fouesnant	23 000 €
GAB 29 - Groupement des Agriculteurs Biologiques du Finistère	500 €
	23 820 €

SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE	
ASSOCIATIONS	PROPOSITION
Société Nationale Sauvetage en Mer - Station de Beg-Meil	5 000 €
	5 000 €

ENSEIGNEMENT-FORMATION	
ASSOCIATIONS	PROPOSITION
IFAC	150 €
MFR Plabennec-Ploudaniel	50 €
MFR Pleyben	50 €
T'es C@P	250 €
	500 €

CULTURE/CPATRIMOINE	
ASSOCIATIONS	PROPOSITION
AMICALE DES VIEUX CARBUS	5 000 €
ARTS CROISES	2 500 €
ASSOCIATION JOUONS CRESCENDO	700 €
ASSOCIATION SAINT SEBASTIEN	550 €
BAGAD BRO FOEN	200 €
Cabaret Barré	1 000 €
Cercle celtique Ar Pintiged Foen	3 000 €
Chorale "L'Echo des Vagues"	1 200 €
Comité d'animation de Beg-Meil	900 €
Comité des fêtes de Fouesnant	4 500 €
FESTIDREUZ	28 000 €
GAZELENN	200 €
LES AMIS DE L'ORGUE DE FOUESNANT	2 000 €
SAMM (Sté d'archéologie et de Mémoire Maritime)	500 €
	50 250 €

SPORT ET JEUNESSE	
ASSOCIATIONS	PROPOSITION
Air Modèle du Pays Fouesnantais	300 €
Ass de Gymnastique du Pays Fouesnantais (ex ACGFF)	2 000 €
Ass Jumelage sportif Fouesnant-Meerbusch	3 000 €
Breizh Combat - Boxing Club Breton	2 000 €
BRO FOEN Sport Athétique Breton	700 €
Centre Nautique Fouesnant Cornouaille	17 443 €
Club Gymnique Fouesnantais	3 300 €
DOJO BRO FOEN	4 000 €
Echiquier du Pays Fouesnantais	500 €
Forêt Fouesnant HANDBALL (C.A. FORESTOIS HANDBALL)	4 000 €
FOUESNANT RANDO	700 €
Handisport Cornouaille Quimper	200 €
HOCKEY CLUB 29	250 €
Karaté Club Fouesnantais	400 €
LA PÉTANQUE FOUESNANTAISE	1 200 €
La Raquette du Pays Fouesnantais	12 000 €
Modélisme Fouesnantais	500 €
PLEUVEN BASKET CLUB	2 000 €
Sport Nature et Aventure - SNA	550 €
ULAC-PF	3 000 €
Union Sportive Fouesnantaise - USF	10 000 €
Vélo club de Fouesnant	600 €
VOLLEY CLUB FOUESNANTAIS	400 €
	69 043 €

INTERVENTION SOCIALE ET SANTE	
ASSOCIATIONS	PROPOSITION
ACS - Association Céline et Stéphane Leucémie Espoir 29	150 €
AFM TELETHON - Antenne Fouesnant	150 €
Amicale des Retraités	400 €
Association des Secouristes Français Croix Blanche de Saint Evarzec	250 €
Association pour le Don du Sang bénévole de Fouesnant et des environs	450 €
CAP ROSE	900 €
ENFANCE ET PARTAGE	200 €
REVES DE CLOWN	300 €
Secours Catholique - Finistère	800 €
SECOURS POPULAIRE Français	800 €
SOURDINE	1 000 €
UNAFAM 29 – rgpt de familles de malades et des troubles psy	200 €
	5 600 €
AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	
ASSOCIATIONS	PROPOSITION
Eaux et Rivières de Bretagne	65 €
	65 €
TOTAL GENERAL	154 278 €

169 000 €
14 722 €

CONSEIL MUNICIPAL du 30 juin 2026

Délibération n° 202606-2-2.3

L'an deux mille vingt-six, le 30 juin à dix-huit heures et trente-trois minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 15 juin 2026, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno MERRIEN, Maire.

La séance, commencée à 18h33, s'est terminée à 21h30.

Madame Clarisse MORVAN est élue secrétaire de séance.

Etaient présents :

MERRIEN Bruno	FREDOU Anne	MERRIEN Alain
BACCON Cindy	GARCIA Anna	
CAMPREDON Virginie	GOSSET Alain	
CARAMARO Laure		MORVAN Clarisse
CHANDELIER Joël	GUILLOU Daniel	PIGUEL LOZAC'H Jean-Michel
CORNEC Gildas	JAN Christine	REMOND Christelle
de MONTECLER Paul		
DESBOIS Cécile		
ESNAULT Vincent	LE CAIN Laurent	SMIS Peter
ETESSE Sandrine	LE FLOCH Catherine	TABARLY Cécile
EVEN Marie-Christine	LE GOARDET Marie-Thérèse	TOUCHARD Francis

Absent excusé ayant donné pouvoir :

GUEGUEN Valérie	à	DESBOIS Cécile
JEZEQUELLOU Jean-Loïc	à	LE FLOCH Catherine
KALITA Olivier	à	LE CAIN Laurent
LE GOFF Roger	à	CARAMARO Laure
LINTANF Maël	à	ESNAULT Vincent
SAVINA Véronique	à	GUILLOU Daniel
SIMON Maxime	à	TOUCHARD Francis

MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME- CREDIT DE PAIEMENT POUR LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UN CINEMA

Le Conseil Municipal,

Vu la délibération n° 2.1 du 14 avril 2022 validant l'approbation du programme de construction du cinéma et le lancement d'un concours d'architecture,

Vu la délibération n° 202406-9.0 du 5 juin 2024 concernant la validation la réalisation du cinéma (APD), les autorisations d'urbanisme concernant le projet et la préparation du DCE pour les entreprises,

Vu la délibération 202412-1.2 du 11 décembre 2024 portant sur la réalisation d'une autorisation de programme et crédits de paiement pour la création du cinéma le Littoral à Fouesnant,

Vu le planning prévisionnel modifié de déroulement des travaux et par conséquent le chiffrage des phases,

Vu les articles L 2311-3 et R2311-9 du CGCT,

Vu l'avis de la Commission et la présentation du rapporteur concernant la nécessité de recourir à une modification de la procédure d'autorisation de programme et de crédits de paiement pour la construction d'un cinéma à Fouesnant,

Considérant que les investissements de l'opération de construction d'un cinéma seront répartis sur les exercices 2025, 2026 et 2027 et qu'il convient de déroger aux règles de l'annuité budgétaire,

Après en avoir délibéré, à la majorité (3 abstentions : ESNAULT Vincent, ETESSE Sandrine, LINTANF Maël, et 4 contre : GUILLOU Daniel, JEZEQUELLOU Jean-Loïc, LE FLOCH Catherine, SAVINA Véronique)

↳ Approuve la modification de l'autorisation de programme à hauteur de 7 000 000 € HT et propose de répartir les crédits de paiement en 2025, 2026 et 2027,

↳ Dit que les crédits 2025 s'élèvent à 1 861 476,91 € HT, les crédits prévisionnels pour 2026 à 4 389 025,33 € HT et le solde en 2027 (749 497, 76 € HT).

Fouesnant, le 1^{er} juillet 2026

La Secrétaire de séance

Clarisse MORVAN



Le Maire,

Bruno MERRIEN



CONSEIL MUNICIPAL du 30 juin 2026 Délibération n° 202606-2-4.1

L'an deux mille vingt-six, le 30 juin à dix-huit heures et trente-trois minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 15 juin 2026, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno MERRIEN, Maire.

La séance, commencée à 18h33, s'est terminée à 21h30.

Madame Clarisse MORVAN est élue secrétaire de séance.

Etaient présents :

MERRIEN Bruno	FREDOU Anne	MERRIEN Alain
BACCON Cindy	GARCIA Anna	
CAMPREDON Virginie	GOSSET Alain	
CARAMARO Laure		MORVAN Clarisse
CHANDELIER Joël	GUILLOU Daniel	PIGUEL LOZAC'H Jean-Michel
CORNEC Gildas	JAN Christine	REMOND Christelle
de MONTECLER Paul		
DESBOIS Cécile		
ESNAULT Vincent	LE CAIN Laurent	SMIS Peter
ETESSE Sandrine	LE FLOCH Catherine	TABARLY Cécile
EVEN Marie-Christine	LE GOARDET Marie-Thérèse	TOUCHARD Francis

Absent excusé ayant donné pouvoir :

GUEGUEN Valérie	à	DESBOIS Cécile
JEZEQUELLOU Jean-Loïc	à	LE FLOCH Catherine
KALITA Olivier	à	LE CAIN Laurent
LE GOFF Roger	à	CARAMARO Laure
LINTANF Maël	à	ESNAULT Vincent
SAVINA Véronique	à	GUILLOU Daniel
SIMON Maxime	à	TOUCHARD Francis

DELIBERATION RECTIFICATIVE D'UNE ERREUR MATERIELLE DANS LA DELIBERATION N°202504-3.1 DU 08 AVRIL 2025 RELATIVE AU TRANSFERT DANS LE DOMAINE PUBLIC DES VOIES ET ESPACES COMMUNS DE LA RESIDENCE DE GWEZ DERO

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis de la commission et la présentation du rapporteur concernant la rectification d'une erreur matérielle dans la délibération n°202504-3.1 du 08 avril 2025 relative au transfert dans le domaine public des voies et espaces communs de la résidence de Gwez Dero;

Considérant que la délibération n°202504-3.1 du 08 avril 2025 est entachée d'une erreur matérielle intervenue sur le numéro d'une parcelle concernée par la rétrocession,

Considérant que l'erreur matérielle relevée dans la délibération n°202504-3.1 du 08 avril 2025 constitue une erreur de forme résiduelle et qu'à ce titre elle n'entache pas d'illégalité la délibération adoptée, qui reste donc créatrice de droits et exécutoire,

Considérant qu'en présence d'une erreur matérielle sans conséquence sur le sens de la décision, le conseil municipal peut corriger une délibération en adoptant une délibération rectificative sans qu'il soit nécessaire de procéder préalablement, au retrait de la délibération entachée d'une erreur matérielle,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ Décide la rectification du numéro de la parcelle cadastrale, laquelle doit être identifiée sous la référence cadastrale section CE n° 568 et non section CE n° 569.

Les autres dispositions de la délibération n°202504-3.1 du 08 avril 2025 restent inchangées.

Fouesnant, le 1^{er} juillet 2026

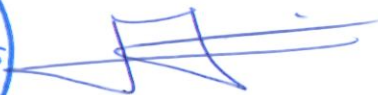
La Secrétaire de séance

Clarisse MORVAN



Le Maire,

Bruno MERRIEN



CONSEIL MUNICIPAL du 30 juin 2026

Délibération n° 202606-2-4.2

L'an deux mille vingt-six, le 30 juin à dix-huit heures et trente-trois minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 15 juin 2026, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno MERRIEN, Maire.

La séance, commencée à 18h33, s'est terminée à 21h30.

Madame Clarisse MORVAN est élue secrétaire de séance.

Etaient présents :

MERRIEN Bruno	FREDOU Anne	
BACCON Cindy	GARCIA Anna	MERRIEN Alain
CAMPREDON Virginie	GOSSET Alain	
CARAMARO Laure		MORVAN Clarisse
CHANDELIER Joël	GUILLOU Daniel	PIGUEL LOZAC'H Jean-Michel
CORNEC Gildas	JAN Christine	REMOND Christelle
de MONTECLER Paul		
DESBOIS Cécile		
ESNAULT Vincent	LE CAIN Laurent	SMIS Peter
ETESSE Sandrine	LE FLOCH Catherine	TABARLY Cécile
EVEN Marie-Christine	LE GOARDET Marie-Thérèse	TOUCHARD Francis

Absent excusé ayant donné pouvoir :

GUEGUEN Valérie	à	DESBOIS Cécile
JEZEQUELLOU Jean-Loïc	à	LE FLOCH Catherine
KALITA Olivier	à	LE CAIN Laurent
LE GOFF Roger	à	CARAMARO Laure
LINTANF Maël	à	ESNAULT Vincent
SAVINA Véronique	à	GUILLOU Daniel
SIMON Maxime	à	TOUCHARD Francis

TRANSFERT DANS LE DOMAINE PUBLIC : VOIES ET ESPACES COMMUNS DU CLOS DE PARK AR C'HASTEL

Le Conseil Municipal,

Vu la demande de Monsieur le Directeur Général de l'OPAC de Quimper Cornouaille,

Vu l'avis de la Commission et la présentation du rapporteur concernant le transfert dans le domaine public des voies et espaces communs du clos de Park Ar C'Hastel,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ↪ déclare acquérir à titre gratuit, les parcelles cadastrées section DB n° 332, 333, 334 et 45 d'une superficie de 1 768 m², sises Clos de Park Ar C'Hastel, propriété de l'OPAC de Quimper Cornouaille en vue de leur incorporation dans le domaine public communal ;
- ↪ précise que l'affectation des équipements communs transférés à la ville de Fouesnant sera respectée ;
- ↪ décide de mettre à jour le tableau de classement de la voirie communale (tableau des voies) en y incluant l'assiette des parcelles concernées, représentant une longueur de 192 mètres;
- ↪ prend l'engagement d'inscrire au budget les crédits nécessaires à cette opération ;
- ↪ donne pouvoir au Maire pour signer tous documents et effectuer toutes démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Fouesnant, le 1^{er} juillet 2026

La Secrétaire de séance


Clarisse MORVAN



Le Maire,


Bruno MERRIEN

CONSEIL MUNICIPAL du 30 juin 2026

Délibération n° 202606-2-4.3

L'an deux mille vingt-six, le 30 juin à dix-huit heures et trente-trois minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 15 juin 2026, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno MERRIEN, Maire.

La séance, commencée à 18h33, s'est terminée à 21h30.

Madame Clarisse MORVAN est élue secrétaire de séance.

Etaient présents :

MERRIEN Bruno	FREDOU Anne	MERRIEN Alain
BACCON Cindy	GARCIA Anna	
CAMPREDON Virginie	GOSSET Alain	
CARAMARO Laure		MORVAN Clarisse
CHANDELIER Joël	GUILLOU Daniel	PIGUEL LOZAC'H Jean-Michel
CORNEC Gildas	JAN Christine	REMOND Christelle
de MONTECLER Paul		
DESBOIS Cécile		
ESNAULT Vincent	LE CAIN Laurent	SMIS Peter
ETESSE Sandrine	LE FLOCH Catherine	TABARLY Cécile
EVEN Marie-Christine	LE GOARDET Marie-Thérèse	TOUCHARD Francis

Absent excusé ayant donné pouvoir :

GUEGUEN Valérie	à	DESBOIS Cécile
JEZEQUELLOU Jean-Loïc	à	LE FLOCH Catherine
KALITA Olivier	à	LE CAIN Laurent
LE GOFF Roger	à	CARAMARO Laure
LINTANF Maël	à	ESNAULT Vincent
SAVINA Véronique	à	GUILLOU Daniel
SIMON Maxime	à	TOUCHARD Francis

TRANSFERT DANS LE DOMAINE PUBLIC : VOIES ET ESPACES COMMUNS DU LOTISSEMENT DE HENT PARK NEVEZ

Le Conseil Municipal,

Vu la demande du Président de l'Association Syndicale Libre du lotissement dite « Lotissement de Park Nevez,

Vu l'avis de la Commission et la présentation du rapporteur concernant le transfert dans le domaine public des voies et espaces communs du lotissement de Hent Park Nevez,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ↪ déclare acquérir à titre gratuit, les parcelles cadastrées section CZ n° 283, 284p, 314 et 316p d'une superficie d'environ 2 043m² sises Hent Park Nevez, propriété de l'Association Syndicale Libre du lotissement dite « Lotissement de Park Nevez » en vue de leur incorporation dans le domaine public communal ;
- ↪ précise que l'affectation des équipements communs transférés à la ville de Fouesnant sera respectée ;
- ↪ décide de mettre à jour le tableau de classement de la voirie communale (tableau des voies) en y incluant l'assiette des parcelles concernées, représentant une longueur de 240 mètres;
- ↪ prend l'engagement d'inscrire au budget les crédits nécessaires à cette opération ;
- ↪ donne pouvoir au Maire pour signer tous documents et effectuer toutes démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

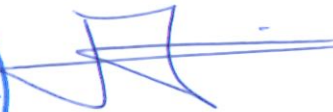
Fouesnant, le 1^{er} juillet 2026

La Secrétaire de séance



Clarisse MORVAN

Le Maire,



Bruno MERRIEN

CONSEIL MUNICIPAL du 30 juin 2026

Délibération n° 202606-2-6.1

L'an deux mille vingt-six, le 30 juin à dix-huit heures et trente-trois minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 15 juin 2026, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno MERRIEN, Maire.

La séance, commencée à 18h33, s'est terminée à 21h30.

Madame Clarisse MORVAN est élue secrétaire de séance.

Etaient présents :

MERRIEN Bruno	FREDOU Anne	
BACCON Cindy	GARCIA Anna	MERRIEN Alain
CAMPREDON Virginie	GOSSET Alain	
CARAMARO Laure		MORVAN Clarisse
CHANDELIER Joël	GUILLOU Daniel	PIGUEL LOZAC'H Jean-Michel
CORNEC Gildas	JAN Christine	REMOND Christelle
de MONTECLER Paul		
DESBOIS Cécile		
ESNAULT Vincent	LE CAIN Laurent	SMIS Peter
ETESSE Sandrine	LE FLOCH Catherine	TABARLY Cécile
EVEN Marie-Christine	LE GOARDET Marie-Thérèse	TOUCHARD Francis

Absent excusé ayant donné pouvoir :

GUEGUEN Valérie	à	DESBOIS Cécile
JEZEQUELLOU Jean-Loïc	à	LE FLOCH Catherine
KALITA Olivier	à	LE CAIN Laurent
LE GOFF Roger	à	CARAMARO Laure
LINTANF Maël	à	ESNAULT Vincent
SAVINA Véronique	à	GUILLOU Daniel
SIMON Maxime	à	TOUCHARD Francis

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION FESTIDREUZ

Le Conseil Municipal,

Vu le Décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

Vu la Circulaire du 29 septembre 2015 relative aux nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations : déclinaison de la charte des engagements réciproques et soutien public aux associations,

Vu l'avis de la Commission et la présentation du rapporteur portant sur l'établissement d'une convention entre l'association Festidreuz et la ville de Fouesnant-les Glénan pour l'octroi d'une subvention de vingt-huit mille € (28 000) pour l'année 2026,

Après en avoir délibéré, à la majorité (LE CAIN Laurent ne prend part au vote) :

- ↳ Autorise le Maire à signer la convention à intervenir entre l'association Festidreuz et la ville de Fouesnant-les Glénan pour le versement d'une subvention de vingt-huit mille € (28 000) pour l'année 2026 et à prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Fouesnant, le 1^{er} juillet 2026

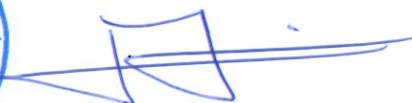
La Secrétaire de séance



Clarisse MORVAN



Le Maire,



Bruno MERRIEN

CONSEIL MUNICIPAL du 30 juin 2026 Délibération n° 202606-2-7.1

L'an deux mille vingt-six, le 30 juin à dix-huit heures et trente-trois minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 15 juin 2026, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno MERRIEN, Maire.

La séance, commencée à 18h33, s'est terminée à 21h30.

Madame Clarisse MORVAN est élue secrétaire de séance.

Etaients présents :

MERRIEN Bruno	FREDOU Anne	
BACCON Cindy	GARCIA Anna	MERRIEN Alain
CAMPREDON Virginie	GOSSET Alain	
CARAMARO Laure		MORVAN Clarisse
CHANDELIER Joël	GUILLOU Daniel	PIGUEL LOZAC'H Jean-Michel
CORNEC Gildas	JAN Christine	REMOND Christelle
de MONTECLER Paul		
DESBOIS Cécile		
ESNAULT Vincent	LE CAIN Laurent	SMIS Peter
ETESSE Sandrine	LE FLOCH Catherine	TABARLY Cécile
EVEN Marie-Christine	LE GOARDET Marie-Thérèse	TOUCHARD Francis

Absent excusé ayant donné pouvoir :

GUEGUEN Valérie	à	DESBOIS Cécile
JEZEQUELLOU Jean-Loïc	à	LE FLOCH Catherine
KALITA Olivier	à	LE CAIN Laurent
LE GOFF Roger	à	CARAMARO Laure
LINTANF Maël	à	ESNAULT Vincent
SAVINA Véronique	à	GUILLOU Daniel
SIMON Maxime	à	TOUCHARD Francis

ECOLE NOTRE DAME D'ESPERANCE – REGULARISATION DE LA PARTICIPATION COMMUNALE 2026

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis de la Commission et la présentation du rapporteur concernant la régularisation de la participation communale 2026 à l'école Notre Dame d'Espérance avec 82 élèves concernés par l'activité voile et non 54 comme indiqué dans la délibération 202604-7.3 du 21 avril 2026,

Considérant qu'il convient de rectifier le calcul de la participation communale 2026 pour l'OGEC de l'école Notre Dame d'Espérance en modifiant le calcul du dispositif voile, soit 82 élèves * 8 séances * 16.10 €, soit 10 561.60 € et non 6 955,20 €,

Après en avoir délibéré, à la majorité (3 contre ESNAULT Vincent, ETESSE Sandrine, LINTANF Maël) :

- ☞ décide d'arrêter à la somme de **359 451,52 €** le montant de la participation communale pour 2026 à verser à l'OGEC de l'école Notre Dame d'Espérance, dont :
- **275 060,92 €** au titre du contrat d'association,
 - **69 299,00 €** au titre de la convention pour la restauration scolaire,
 - **4 530,00 €** au titre de la dotation pour les activités et transports périscolaires,
 - **10 561,60 €** au titre de la dotation aux activités de voile scolaire,
- ☞ autorise le Maire à prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision et notamment à mandater, le moment venu, les sommes correspondantes inscrites au budget primitif 2026.

Fouesnant, le 1^{er} juillet 2026

La Secrétaire de séance


Clarisse MORVAN



Le Maire,


Bruno MERRIEN

CONSEIL MUNICIPAL du 30 juin 2026 Délibération n° 202606-2-7.2

L'an deux mille vingt-six, le 30 juin à dix-huit heures et trente-trois minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 15 juin 2026, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno MERRIEN, Maire.

La séance, commencée à 18h33, s'est terminée à 21h30.

Madame Clarisse MORVAN est élue secrétaire de séance.

Etaients présents :

MERRIEN Bruno	FREDOU Anne	
BACCON Cindy	GARCIA Anna	MERRIEN Alain
CAMPREDON Virginie	GOSSET Alain	
CARAMARO Laure		MORVAN Clarisse
CHANDELIER Joël	GUILLOU Daniel	PIGUEL LOZAC'H Jean-Michel
CORNEC Gildas	JAN Christine	REMOND Christelle
de MONTECLER Paul		
DESBOIS Cécile		
ESNAULT Vincent	LE CAIN Laurent	SMIS Peter
ETESSE Sandrine	LE FLOCH Catherine	TABARLY Cécile
EVEN Marie-Christine	LE GOARDET Marie-Thérèse	TOUCHARD Francis

Absent excusé ayant donné pouvoir :

GUEGUEN Valérie	à	DESBOIS Cécile
JEZEQUELLOU Jean-Loïc	à	LE FLOCH Catherine
KALITA Olivier	à	LE CAIN Laurent
LE GOFF Roger	à	CARAMARO Laure
LINTANF Maël	à	ESNAULT Vincent
SAVINA Véronique	à	GUILLOU Daniel
SIMON Maxime	à	TOUCHARD Francis

FUSION DES ECOLES KEROURGUE ET LA GARENNE

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Education,

Vu l'avis favorable de Monsieur le Préfet en date du 29 juin 2026,

Vu les avis favorables des 2 Conseils d'écoles Kérourgué et La Garenne en date du 9 et 12 juin 2026,

Vu l'avis de la Commission et la présentation du rapporteur concernant la fusion des écoles de Kérourgué et La Garenne à la rentrée de septembre 2026,

Considérant que la commune a la responsabilité de la construction, de l'entretien et du fonctionnement des écoles publiques,

Après en avoir délibéré, à la majorité (3 abstentions : ESNAULT Vincent, ETESSE Sandrine, LINTANF Maël) :

- ↪ Approuve la décision de fusionner les écoles Kérourgué et la Garenne à partir de la rentrée scolaire de septembre 2026,
- ↪ Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Fouesnant, le 1^{er} juillet 2026

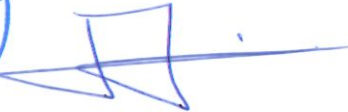
La Secrétaire de séance



Clarisse MORVAN



Le Maire,



Bruno MERRIEN

CONSEIL MUNICIPAL du 30 juin 2026

Délibération n° 202606-2-8.1

L'an deux mille vingt-six, le 30 juin à dix-huit heures et trente-trois minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 15 juin 2026, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno MERRIEN, Maire.

La séance, commencée à 18h33, s'est terminée à 21h30.

Madame Clarisse MORVAN est élue secrétaire de séance.

Etaient présents :

MERRIEN Bruno	FREDOU Anne	MERRIEN Alain
BACCON Cindy	GARCIA Anna	
CAMPREDON Virginie	GOSSET Alain	
CARAMARO Laure		MORVAN Clarisse
CHANDELIER Joël	GUILLOU Daniel	PIGUEL LOZAC'H Jean-Michel
CORNEC Gildas	JAN Christine	REMOND Christelle
de MONTECLER Paul		
DESBOIS Cécile		
ESNAULT Vincent	LE CAIN Laurent	SMIS Peter
ETESSE Sandrine	LE FLOCH Catherine	TABARLY Cécile
EVEN Marie-Christine	LE GOARDET Marie-Thérèse	TOUCHARD Francis

Absent excusé ayant donné pouvoir :

GUEGUEN Valérie	à	DESBOIS Cécile
JEZEQUELLOU Jean-Loïc	à	LE FLOCH Catherine
KALITA Olivier	à	LE CAIN Laurent
LE GOFF Roger	à	CARAMARO Laure
LINTANF Maël	à	ESNAULT Vincent
SAVINA Véronique	à	GUILLOU Daniel
SIMON Maxime	à	TOUCHARD Francis

ACCESSIBILITE DE LA PLAGE DU CAP-COZ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP – APPEL A CANDIDATURE PLAN HANDICAP DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU FINISTERE

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis de la commission et la présentation du rapporteur concernant l'appel à candidature du Plan Handicap du Conseil Départemental du Finistère pour l'accessibilité de la plage du Cap-Coz aux personnes en situation de handicap,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ↳ Autorise Monsieur le Maire à solliciter le Conseil Départemental du Finistère au titre du dispositif Plan Handicap avec notamment l'appel à candidature Accessibilité des plages pour présenter un projet de financement pour l'acquisition de tapis de plage et de fauteuils adaptés à la baignade pour un montant HT de 9 602,44 €,
- ↳ Dit que les crédits sont inscrits au budget et qu'une subvention, à hauteur de 80 % du coût du projet, sera sollicitée.

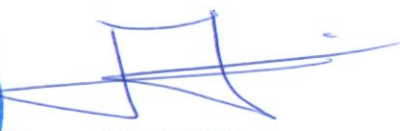
Fouesnant, le 1^{er} juillet 2026

La Secrétaire de séance



Clarisse MORVAN

Le Maire,



Bruno MERRIEN

CONSEIL MUNICIPAL du 30 juin 2026 Délibération n° 202606-2-9.1

L'an deux mille vingt-six, le 30 juin à dix-huit heures et trente-trois minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 15 juin 2026, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno MERRIEN, Maire.

La séance, commencée à 18h33, s'est terminée à 21h30.

Madame Clarisse MORVAN est élue secrétaire de séance.

Etai^{ent} présents :

MERRIEN Bruno	FREDOU Anne	
BACCON Cindy	GARCIA Anna	MERRIEN Alain
CAMPREDON Virginie	GOSSET Alain	
CARAMARO Laure		MORVAN Clarisse
CHANDELIER Joël	GUILLOU Daniel	PIGUEL LOZAC'H Jean-Michel
CORNEC Gildas	JAN Christine	REMOND Christelle
de MONTECLER Paul		
DESBOIS Cécile		
ESNAULT Vincent	LE CAIN Laurent	SMIS Peter
ETESSE Sandrine	LE FLOCH Catherine	TABARLY Cécile
EVEN Marie-Christine	LE GOARDET Marie-Thérèse	TOUCHARD Francis

Absent excusé ayant donné pouvoir :

GUEGUEN Valérie	à	DESBOIS Cécile
JEZEQUELLOU Jean-Loïc	à	LE FLOCH Catherine
KALITA Olivier	à	LE CAIN Laurent
LE GOFF Roger	à	CARAMARO Laure
LINTANF Maël	à	ESNAULT Vincent
SAVINA Véronique	à	GUILLOU Daniel
SIMON Maxime	à	TOUCHARD Francis

DELEGATION PERMANENTE DE SIGNATURE DES CONVENTIONS DE SERVITUDES ENEDIS ET GRDF

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis de la commission et la présentation du rapporteur concernant l'attribution d'une délégation permanente à Monsieur le Maire pour la signature des conventions de servitudes avec la société ENEDIS et GRDF,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ↳ Autorise le Maire à signer tout acte notarié et document avec la société ENEDIS et la société GRDF se rapportant aux conventions de servitudes se référant aux travaux d'extension et/ou de renforcement du réseau électrique ou gaz.

Fouesnant, le 1^{er} juillet 2026

La Secrétaire de séance

Clarisse MORVAN



Le Maire,

Bruno MERRIEN

CONSEIL MUNICIPAL du 30 juin 2026 Délibération n° 202606-2-9.2

L'an deux mille vingt-six, le 30 juin à dix-huit heures et trente-trois minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 15 juin 2026, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno MERRIEN, Maire.

La séance, commencée à 18h33, s'est terminée à 21h30.

Madame Clarisse MORVAN est élue secrétaire de séance.

Etai^{ent} présents :

MERRIEN Bruno	FREDOU Anne	
BACCON Cindy	GARCIA Anna	MERRIEN Alain
CAMPREDON Virginie	GOSSET Alain	
CARAMARO Laure		MORVAN Clarisse
CHANDELIER Joël	GUILLOU Daniel	PIGUEL LOZAC'H Jean-Michel
CORNEC Gildas	JAN Christine	REMOND Christelle
de MONTECLER Paul		
DESBOIS Cécile		
ESNAULT Vincent	LE CAIN Laurent	SMIS Peter
ETESSE Sandrine	LE FLOCH Catherine	TABARLY Cécile
EVEN Marie-Christine	LE GOARDET Marie-Thérèse	TOUCHARD Francis

Absent excusé ayant donné pouvoir :

GUEGUEN Valérie	à	DESBOIS Cécile
JEZEQUELLOU Jean-Loïc	à	LE FLOCH Catherine
KALITA Olivier	à	LE CAIN Laurent
LE GOFF Roger	à	CARAMARO Laure
LINTANF Maël	à	ESNAULT Vincent
SAVINA Véronique	à	GUILLOU Daniel
SIMON Maxime	à	TOUCHARD Francis

FRAIS DE DEPLACEMENT : MESURE PROVISOIRE CONCERNANT LES FRAIS D'HEBERGEMENT DES STAGIAIRES CNFPT

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis de la commission et la présentation du rapporteur concernant la mise en place d'une mesure provisoire concernant les frais d'hébergement des stagiaires CNFPT,

Vu l'avis favorable du comité social territorial du 4 juin 2026,

Vu la délibération n° 9.7 du 11 juin 2019 sur les frais de déplacement pour motifs professionnels,

Vu le décret n°2001-654 du 19 juillet 2001 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements des personnels territoriaux,

Vu l'arrêté du 3 juillet 2006 fixant les taux des indemnités de mission prévues à l'article 3 du décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat,

Considérant le courrier du CNFPT du 26 janvier 2026 informant les collectivités des modalités provisoires de réservation du CNFPT jusqu'aux résultats de l'appel d'offres en cours,

Considérant le courriel du CNFPT en date du 4 mai 2026 qui informe de la prolongation des mesures provisoires à l'exception de la ville de Brest,

Considérant que la prise en charge de 50 euros par nuitée (nuit + petit déjeuner) proposée par le CNFPT s'avère insuffisante au regard des prix pratiqués dans l'hôtellerie et sur les plateformes type Airbnb,

Considérant que la commune de Fouesnant souhaite favoriser les départs en formation,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide, pour les formations dispensées par le CNFPT uniquement, que la commune participera, de manière provisoire, aux frais d'hébergement engagés par le stagiaire, dans la limite des plafonds réglementaires, lorsque le lieu de formation se situe à plus de 70 km de son domicile (ou de sa résidence administrative) ou à plus de 150 km si l'hébergement est demandé dès la veille, en complétant la participation de 50 € du CNFPT,
- précise le caractère provisoire de cette mesure qui cessera dès lors que les nouvelles modalités d'hébergement seront fixées par le CNFPT,
- autorise le Maire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fouesnant, le 1^{er} juillet 2026

La Secrétaire de séance


Clarisse MORVAN



Le Maire,


Bruno MERRIEN

CONSEIL MUNICIPAL du 30 juin 2026

Délibération n° 202606-2-9.3

L'an deux mille vingt-six, le 30 juin à dix-huit heures et trente-trois minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 15 juin 2026, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno MERRIEN, Maire.

La séance, commencée à 18h33, s'est terminée à 21h30.

Madame Clarisse MORVAN est élue secrétaire de séance.

Etaient présents :

MERRIEN Bruno	FREDOU Anne	MERRIEN Alain
BACCON Cindy	GARCIA Anna	
CAMPREDON Virginie	GOSSET Alain	
CARAMARO Laure		MORVAN Clarisse
CHANDELIER Joël	GUILLOU Daniel	PIGUEL LOZAC'H Jean-Michel
CORNEC Gildas	JAN Christine	REMOND Christelle
de MONTECLER Paul		
DESBOIS Cécile		
ESNAULT Vincent	LE CAIN Laurent	SMIS Peter
ETESSE Sandrine	LE FLOCH Catherine	TABARLY Cécile
EVEN Marie-Christine	LE GOARDET Marie-Thérèse	TOUCHARD Francis

Absent excusé ayant donné pouvoir :

GUEGUEN Valérie	à	DESBOIS Cécile
JEZEQUELLOU Jean-Loïc	à	LE FLOCH Catherine
KALITA Olivier	à	LE CAIN Laurent
LE GOFF Roger	à	CARAMARO Laure
LINTANF Maël	à	ESNAULT Vincent
SAVINA Véronique	à	GUILLOU Daniel
SIMON Maxime	à	TOUCHARD Francis

RECOURS AUX CONTRATS D'APPRENTISSAGE : NOUVELLES MODALITES

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis de la commission et la présentation du rapporteur concernant les nouvelles modalités de recours aux apprentis ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code du travail, notamment les articles L. 6227-1 à L. 6227-12 et D. 6271-1 à D 6275-5,

Vu l'avis favorable du comité social territorial du 4 juin 2026,

Vu la délibération n° 9.5 du 15 décembre 2022,

Considérant que l'apprentissage permet à des personnes âgées de 16 ans à 29 ans révolus d'acquérir une formation théorique et pratique en alternance au sein d'une entreprise ou d'une administration, que ce dispositif peut être ouvert, sous conditions, à des mineurs de 15 ans ou à des majeurs de 30 ans et plus (personnes reconnues handicapées ou qui envisagent de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention d'un diplôme) et que cette formation en alternance est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme ou d'un titre professionnel.

Considérant que le CNFPT finance les frais pédagogiques des apprentis depuis 2020,

Considérant que les demandes de financement ont dépassé les capacités financières du CNFPT,

Considérant l'évolution des conditions de financement des frais pédagogiques du CNFPT,

Considérant l'incertitude croissante sur l'obtention d'un financement,

Considérant qu'il est nécessaire de concentrer les efforts financiers de la commune sur les profils dont elle a besoin,

Considérant qu'il est proposé de réduire le nombre de poste ouverts au recrutement d'apprentis afin de maîtriser les dépenses potentielles liées aux coûts pédagogiques non pris en charge,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

➤ Décide :

- de maintenir le recours à l'apprentissage,
 - de limiter le recrutement à 4 apprentis maximum par an, dans les seuls services « en tension » en termes de recrutement : espaces verts, voirie et animation,
 - d'inscrire les dépenses correspondantes, notamment salaires et frais de formation, au budget.
- Autorise le Maire à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec les centres de formation des apprentis.

- Prend acte qu'en cas de financement par le CNFPT, les frais pédagogiques sont directement réglés au CFA.

Fouesnant, le 1^{er} juillet 2026

La Secrétaire de séance



Clarisse MORVAN

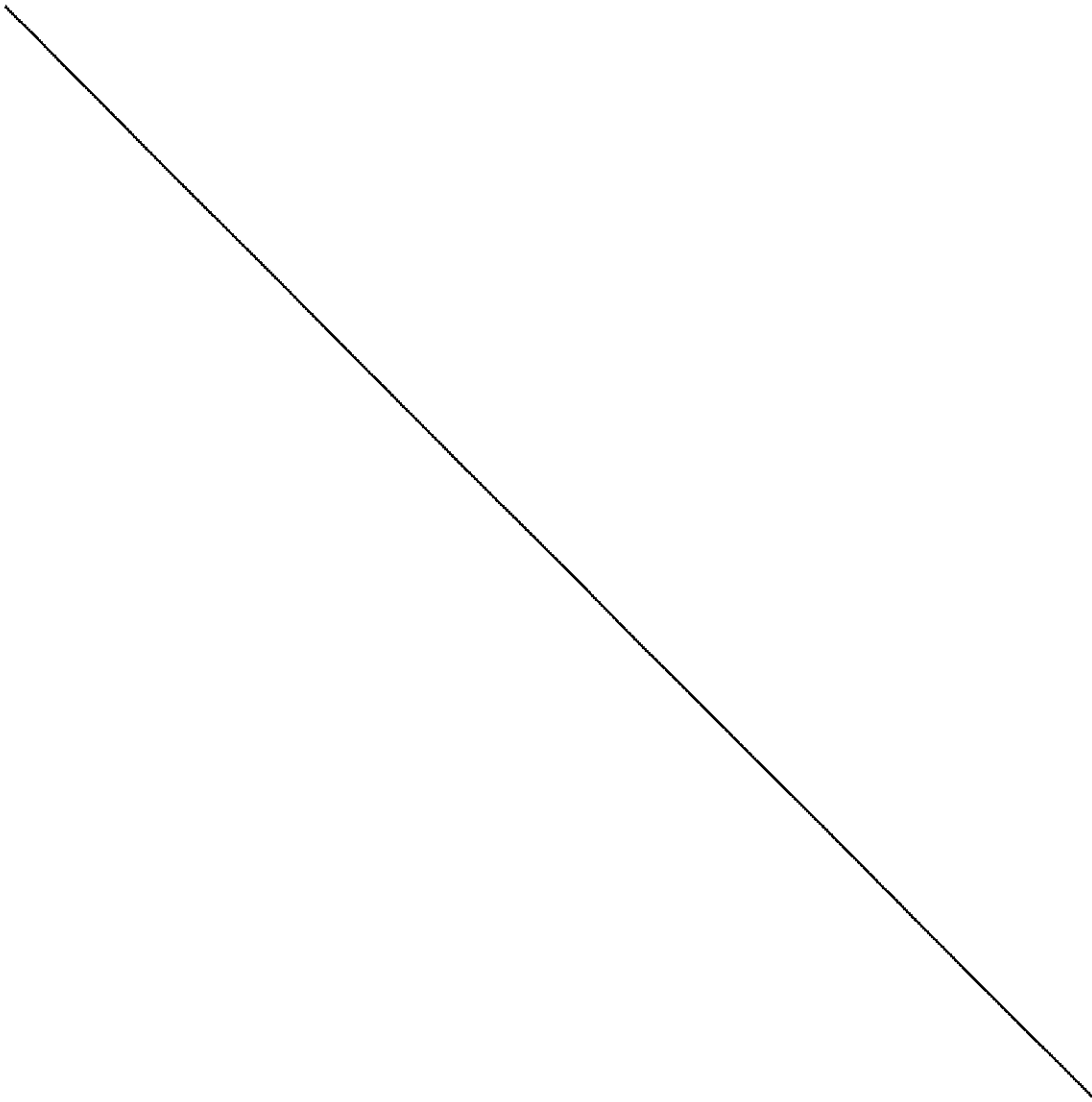


Le Maire,



Bruno MERRIEN

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 029-21290583-20260701-202606_2_93-DE



CONSEIL MUNICIPAL du 30 juin 2026

Délibération n° 202606-2-9.4

L'an deux mille vingt-six, le 30 juin à dix-huit heures et trente-trois minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 15 juin 2026, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno MERRIEN, Maire.

La séance, commencée à 18h33, s'est terminée à 21h30.

Madame Clarisse MORVAN est élue secrétaire de séance.

Etaient présents :

MERRIEN Bruno	FREDOU Anne	MERRIEN Alain
BACCON Cindy	GARCIA Anna	
CAMPREDON Virginie	GOSSET Alain	
CARAMARO Laure		MORVAN Clarisse
CHANDELIER Joël	GUILLOU Daniel	PIGUEL LOZAC'H Jean-Michel
CORNEC Gildas	JAN Christine	REMOND Christelle
de MONTECLER Paul		
DESBOIS Cécile		
ESNAULT Vincent	LE CAIN Laurent	SMIS Peter
ETESSE Sandrine	LE FLOCH Catherine	TABARLY Cécile
EVEN Marie-Christine	LE GOARDET Marie-Thérèse	TOUCHARD Francis

Absent excusé ayant donné pouvoir :

GUEGUEN Valérie	à	DESBOIS Cécile
JEZEQUELLOU Jean-Loïc	à	LE FLOCH Catherine
KALITA Olivier	à	LE CAIN Laurent
LE GOFF Roger	à	CARAMARO Laure
LINTANF Maël	à	ESNAULT Vincent
SAVINA Véronique	à	GUILLOU Daniel
SIMON Maxime	à	TOUCHARD Francis

CREATION ET COMPOSITION DE LA COMMISSION DE CONTROLE FINANCIER

Le Conseil Municipal,

Vu l'article R. 2222-1 du CGCT qui stipule que : « Toute entreprise liée à une commune ou à un établissement public communal par une convention financière comportant des règlements de compte périodiques est tenue de fournir à la collectivité contractante des comptes détaillés de ses opérations »,

Vu l'article R. 2222-3 du CGCT qui précise que : « Dans toute commune ou établissement ayant plus de 75 000 euros de recettes de fonctionnement, les comptes mentionnés à l'article R. 2222-1 sont en outre examinés par une commission de contrôle dont la composition est fixée par une délibération du conseil municipal ou du conseil de l'établissement »,

Considérant que la commission de contrôle financier se réunira au moins une fois par an, dans le cadre de l'instruction des rapports et comptes annuels transmis par les entreprises mentionnées ci-avant,

Considérant que cette commission sera composée, outre son président de droit qui sera le Maire, de cinq membres (5),

Vu l'avis de la commission et la présentation du rapporteur concernant la création et la composition de la Commission de contrôle financier,

Après en avoir délibéré, à la majorité (7 abstentions : ESNAULT Vincent, ETESSE Sandrine, LINTANF Maël, GUILLOU Daniel, JEZEQUELLOU Jean-Loïc, LE FLOCH Catherine, SAVINA Véronique) :

↳ Autorise le Maire à créer la Commission de contrôle financier :

↳ Fixe les membres de la Commission de contrôle financier à cinq (5) membres, outre le président de droit qui sera le Maire, ainsi qu'il suit :

Alain GOSSET
Christelle REMOND
Cécile TABARLY
Paul DE MONTECLER
Olivier KALITA

Fouesnant, le 1^{er} juillet 2026

La Secrétaire de séance


Clarisse MORVAN

Le Maire,




Bruno MERRIEN

CONSEIL MUNICIPAL du 30 juin 2026 Délibération n° 202606-2-9.5

L'an deux mille vingt-six, le 30 juin à dix-huit heures et trente-trois minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 15 juin 2026, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno MERRIEN, Maire.

La séance, commencée à 18h33, s'est terminée à 21h30.

Madame Clarisse MORVAN est élue secrétaire de séance.

Etaient présents :

MERRIEN Bruno	FREDOU Anne	
BACCON Cindy	GARCIA Anna	MERRIEN Alain
CAMPREDON Virginie	GOSSET Alain	
CARAMARO Laure		MORVAN Clarisse
CHANDELIER Joël	GUILLOU Daniel	PIGUEL LOZAC'H Jean-Michel
CORNEC Gildas	JAN Christine	REMOND Christelle
de MONTECLER Paul		
DESBOIS Cécile		
ESNAULT Vincent	LE CAIN Laurent	SMIS Peter
ETESSE Sandrine	LE FLOCH Catherine	TABARLY Cécile
EVEN Marie-Christine	LE GOARDET Marie-Thérèse	TOUCHARD Francis

Absent excusé ayant donné pouvoir :

GUEGUEN Valérie	à	DESBOIS Cécile
JEZEQUELLOU Jean-Loïc	à	LE FLOCH Catherine
KALITA Olivier	à	LE CAIN Laurent
LE GOFF Roger	à	CARAMARO Laure
LINTANF Maël	à	ESNAULT Vincent
SAVINA Véronique	à	GUILLOU Daniel
SIMON Maxime	à	TOUCHARD Francis

COMPOSITION DES MEMBRES DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Impôts, notamment son article 1609 nonies C,

Vu la délibération n° 2 du Conseil communautaire du 13 décembre 2001, créant la commission d'évaluation des transferts de charges,

Vu la délibération n° 6 du Conseil communautaire du 28 avril 2026 décidant que la CLECT sera composée de deux conseillers municipaux par commune, soit 14 membres,

Vu l'avis de la commission et la présentation du rapporteur concernant la composition de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT),

Considérant que la CLECT est chargée d'évaluer le montant des charges transférées entre les communes membres et la Communauté de Communes soumis au régime de la fiscalité professionnelle unique,

Considérant que cette commission sera composée, outre son président de droit qui sera le Maire, de deux membres (2),

Après en avoir délibéré, à la majorité : (7 abstentions : ESNAULT Vincent, ETESSE Sandrine, LINTANF Maël, GUILLOU Daniel, JEZEQUELLOU Jean-Loïc, LE FLOCH Catherine, SAVINA Véronique)

↳ Propose, en qualité de représentants à la CLECT de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais (CCPF) M. Alain GOSSET et Mme Christelle REMOND,

Désigne M. Alain GOSSET et Mme Christelle REMOND pour représenter la Commune de Fouesnant au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais.

Fouesnant, le 1^{er} juillet 2026

La Secrétaire de séance



Clarisse MORVAN



Le Maire,



Bruno MERRIEN

CONSEIL MUNICIPAL du 30 juin 2026

Délibération n° 202606-2-9.6

L'an deux mille vingt-six, le 30 juin à dix-huit heures et trente-trois minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 15 juin 2026, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno MERRIEN, Maire.

La séance, commencée à 18h33, s'est terminée à 21h30.

Madame Clarisse MORVAN est élue secrétaire de séance.

Etaient présents :

MERRIEN Bruno	FREDOU Anne	
BACCON Cindy	GARCIA Anna	MERRIEN Alain
CAMPREDON Virginie	GOSSET Alain	
CARAMARO Laure		MORVAN Clarisse
CHANDELIER Joël	GUILLOU Daniel	PIGUEL LOZAC'H Jean-Michel
CORNEC Gildas	JAN Christine	REMOND Christelle
de MONTECLER Paul		
DESBOIS Cécile		
ESNAULT Vincent	LE CAIN Laurent	SMIS Peter
ETESSE Sandrine	LE FLOCH Catherine	TABARLY Cécile
EVEN Marie-Christine	LE GOARDET Marie-Thérèse	TOUCHARD Francis

Absent excusé ayant donné pouvoir :

GUEGUEN Valérie	à	DESBOIS Cécile
JEZEQUELLOU Jean-Loïc	à	LE FLOCH Catherine
KALITA Olivier	à	LE CAIN Laurent
LE GOFF Roger	à	CARAMARO Laure
LINTANF Maël	à	ESNAULT Vincent
SAVINA Véronique	à	GUILLOU Daniel
SIMON Maxime	à	TOUCHARD Francis

DEBAT OBLIGATOIRE SUR LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n°2025-1251 du 22 décembre 2025 relative à la protection sociale complémentaire des agents publics territoriaux,

Vu le décret n°2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement ;

Vu le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents ;

Vu l'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique,

Vu l'avis de la commission et la présentation du rapporteur concernant le débat obligatoire sur la Protection Sociale Complémentaire (PSC),

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Prend acte de la tenue du débat obligatoire sur les garanties accordées aux agents en matière de protection sociale complémentaire.

Fouesnant, le 1^{er} juillet 2026

La Secrétaire de séance



Clarisse MORVAN



Le Maire,



Bruno MERRIEN

CONSEIL MUNICIPAL du 30 juin 2026 Délibération n° 202606-2-9.7

L'an deux mille vingt-six, le 30 juin à dix-huit heures et trente-trois minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 15 juin 2026, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno MERRIEN, Maire.

La séance, commencée à 18h33, s'est terminée à 21h30.

Madame Clarisse MORVAN est élue secrétaire de séance.

Etaients présents :

MERRIEN Bruno	FREDOU Anne	MERRIEN Alain
BACCON Cindy	GARCIA Anna	
CAMPREDON Virginie	GOSSET Alain	
CARAMARO Laure		MORVAN Clarisse
CHANDELIER Joël	GUILLOU Daniel	PIGUEL LOZAC'H Jean-Michel
CORNEC Gildas	JAN Christine	REMOND Christelle
de MONTECLER Paul		
DESBOIS Cécile		
ESNAULT Vincent	LE CAIN Laurent	SMIS Peter
ETESSE Sandrine	LE FLOCH Catherine	TABARLY Cécile
EVEN Marie-Christine	LE GOARDET Marie-Thérèse	TOUCHARD Francis

Absent excusé ayant donné pouvoir :

GUEGUEN Valérie	à	DESBOIS Cécile
JEZEQUELLOU Jean-Loïc	à	LE FLOCH Catherine
KALITA Olivier	à	LE CAIN Laurent
LE GOFF Roger	à	CARAMARO Laure
LINTANF Maël	à	ESNAULT Vincent
SAVINA Véronique	à	GUILLOU Daniel
SIMON Maxime	à	TOUCHARD Francis

TABLEAU DES EMPLOIS : CREATION DE L'EMPLOI DE CHEF(FE) DE CABINE

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis de la commission et la présentation du rapporteur concernant la création d'un emploi de chef de cabine (H/F), pour son cinéma « Le littoral », emploi de catégorie B,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code général de la fonction publique,

Considérant que les crédits sont inscrits au budget 2026,

Après en avoir délibéré, à la majorité (7 abstentions : ESNAULT Vincent, ETESSE Sandrine, LINTANF Maël, GUILLOU Daniel, JEZEQUELLOU Jean-Loïc, LE FLOCH Catherine, SAVINA Véronique) :

- ↳ décide la création de l'emploi de chef de cabine (H/F) à temps complet, ouvert aux grades de technicien à technicien principal de 1^{ère} classe de la filière technique.

- ↳ décide d'autoriser le recrutement de contractuels en cas de recrutement infructueux de fonctionnaires,

- ↳ autorise le Maire à prendre les actes correspondants.

Fouesnant, le 1^{er} juillet 2026

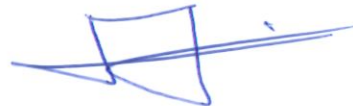
La Secrétaire de séance



Clarisse MORVAN



Le Maire,



Bruno MERRIEN

Annexe délibération 202606-2-9.7

Emplois vacants

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS COMMUNAUX										TABLEAU DES EFFECTIFS BUDGETAIRES				
Délibération portant création du poste	Emploi/Fonction /Poste	Durée hebdomadaire	Filière	Catégorie (s) correspondante(s)	Grades cibles mini	Grade cible maxi	IB de rémunération mini	IB de rémunération maxi	Recrutement contractuel sur emploi permanent	Poste pourvus	Poste vacant	Grade actuel de l'intéressé	Statut de l'agent qui occupe le poste	
Secrétariat général	Délibération du 6/11/2017	Directeur(trice) général(e) des services-Emploi fonctionnel	Temps complet	Administrative	A		IB 661	IB 1027	oui	1	0	Attaché	Fonctionnaire	
	Délibération du 6/11/2017	Directeur(trice) général(e) des services-Fonctions	Temps complet	Administrative	A	Attaché	Attaché hors classe	IB mini d'attaché	HEA	oui	0	1	Détaché	
	Délibération du 17/12/2025	Directeur général adjoint H/F-Emploi fonctionnel	Temps complet	Administrative/Technique	A		IB 581	IB 977	oui	1	0	Ingénieur principal	Fonctionnaire	
	Délibération du 6/11/2017	Chargée des instances municipale et de la commande publique	Temps complet	Administrative	B/C	Adjoint administratif principal de 2ème classe	Rédacteur principal de 1ère classe	IB mini C2	IB maxi 3ème grade B	oui	1	0	Adjoint administratif principal de 1ère classe	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2016	Secrétaire du maire	Temps complet	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Adjoint administratif	Fonctionnaire
Police municipale	Délibération du 6/11/2017	Responsable de la police municipale	Temps complet	Police	B/C	Brigadier chef principal	Chef de service de PM principal de 1ère classe	IB mini brigadier chef	IB maxi 3ème grade B	non	1	0	Chef de service de PM principal de 1ère classe	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2017	Policier municipal	Temps complet	Police	C	Gardien brigadier	Brigadier chef principal	IB mini Gardien brigadier	IB maxi Brigadier chef principal	non	1	0	Brigadier chef principal	Fonctionnaire
	Délibération du 29/05/2018	Policier municipal	Temps complet	Police	C	Gardien brigadier	Brigadier chef principal	IB mini Gardien brigadier	IB maxi Brigadier chef principal	non	1	0	Brigadier	Fonctionnaire
	Délibération du 16/12/2021	Policier municipal	Temps complet	Police	C	Gardien brigadier	Brigadier chef principal	IB mini Gardien brigadier	IB maxi Brigadier chef principal	non	1	0	Brigadier	Fonctionnaire
Ressources Humaines	Délibération du 6/11/2017	Directeur(trice) du Pôle Ressources Humaines	Temps complet	Administrative	A	Attaché	Attaché principal	IB mini Attaché	IB maxi Attaché principal	oui	1	0	Attaché principal	Fonctionnaire
	Délibération du 10/03/2020	Adjoint à la directrice RH carrières/paie	Temps complet	Administrative	B/C	Adjoint administratif	Rédacteur principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi 3ème grade B	oui	1	0	Rédacteur principal de 2ème classe	Fonctionnaire
	Délibération du 15/12/2022	Assistant(e) RH (recrutement/formation)	Temps complet	Administrative	B/C	Adjoint administratif	Rédacteur principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi 3ème grade B	oui	1	0	Rédacteur	Fonctionnaire
	Délibération du 11/04/2024	Assistant(e) RH (absences/retraite)	Temps complet	Administrative	B/C	Adjoint administratif	Rédacteur principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi 3ème grade B	oui	1	0	Fonctions	Contractuel
	Délibération du 20/12/2023	Assistante administratif (ve)	Temps complet	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Adjoint administratif principal de 1ère classe	Fonctionnaire
Finances	Délibération du 30/06/2025	Directeur comptabilité/Finances	Temps complet	Administrative	A/B	Rédacteur	Attaché principal	IB mini 1er grade B	IB maxi Attaché principal	oui	1	0	Rédacteur	Fonctionnaire
	Délibération du 20/12/2023	Assistant(e) administrative et comptable	Temps complet	Administrative	C/B	Adjoint administratif	Rédacteur principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi 3ème grade B	oui	1	0	Fonctions	Contractuel L-332-8-2
	Délibération du 6/11/2017	Assistant(e) administrative et comptable	Temps complet	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Adjoint administratif	Fonctionnaire
Conservatoire de musique et de danse	Délibération du 6/11/2017	Directeur (trice) du Conservatoire	Temps complet	Administrative	A	Attaché	Attaché principal	IB mini Attaché	IB maxi Attaché principal	oui	1	0	Attaché principal	Fonctionnaire
	Délibération du 15/12/2022	Chargé(e) d'administration	Temps complet	Administrative	B/C	Adjoint administratif	Rédacteur principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Rédacteur principal de 2ème classe	Fonctionnaire
	Délibération du 30/06/2025	Chargé(e) d'accueil et de logistique	Temps complet	Administrative/technique	B/C	Adjoint administratif/adjoint technique	Rédacteur/Technicien principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi 3ème grade B	oui	1	0	Technicien principal de 1ère classe	Fonctionnaire
	Délibération du 17/12/2018	Professeur de piano/Conseiller aux études	16h00	Culturelle	A	PEA classe normale	PEA hors classe	IB mini PEA classe normale	IB maxi de PEA hors classe	oui	1	0	PEA classe normale	Fonctionnaire
	Délibération du 26/09/2019	Professeur de piano	20h00	Culturelle	B	AEA principal de 2ème classe	AEA principal de 1ère classe	IB mini 2ème grade B	IB maxi 3ème grade B	oui	1	0	AEA principal de 2ème classe	Fonctionnaire
	Délibération du 11/12/2024	Professeur d'orgue	4h00	Culturelle	B	AEA principal de 2ème classe	AEA principal de 1ère classe	IB mini 2ème grade B	IB maxi 3ème grade B	oui	1	0	Fonctions	CDI
	Délibération du 17/12/2025	Professeur de clavecin	2h50	Culturelle	B	AEA principal de 2ème classe	AEA principal de 1ère classe	IB mini 2ème grade B	IB maxi 3ème grade B	oui	1	0	Fonctions	Contractuel Art L 332-8-5
	Délibération du 06/02/2025	Professeur de violon	09h20	Culturelle	B	AEA principal de 2ème classe	AEA principal de 1ère classe	IB mini 2ème grade B	IB maxi 3ème grade B	oui	1	0	AEA principal de 1ère classe	Fonctionnaire
	Délibération du 17/12/2025	Professeur de violoncelle	6h20	Culturelle	B	AEA principal de 2ème classe	AEA principal de 1ère classe	IB mini 2ème grade B	IB maxi 3ème grade B	oui	1	0	Fonctions	Contractuel L-332-8-5
	Délibération du 6/11/2017	Professeur de trombone	2h	Culturelle	B	AEA principal de 2ème classe	AEA principal de 1ère classe	IB mini 2ème grade B	IB maxi 3ème grade B	oui	1	0	Fonctions	Contractuel L-332-8-5
	Délibération du 11/12/2024	Professeur de trompette	7h35	Culturelle	B	AEA principal de 2ème classe	AEA principal de 1ère classe	IB mini 2ème grade B	IB maxi 3ème grade B	oui	1	0	Fonctions	Contractuel L-332-8-5
	Délibération du 17/12/2025	Professeur de saxophone	5h15	Culturelle	B	AEA principal de 2ème classe	AEA principal de 1ère classe	IB mini 2ème grade B	IB maxi 3ème grade B	oui	1	0	Fonctions	Contractuel L-332-8-5
	Délibération du 17/12/2025	Professeur de flûte traversière	17h30	Culturelle	B	AEA principal de 2ème classe	AEA principal de 1ère classe	IB mini 2ème grade B	IB maxi 3ème grade B	oui	1	0	AEA principal de 1ère classe	Fonctionnaire
	Délibération du 17/12/2025	Professeur de clarinette	1h40	Culturelle	B	AEA principal de 2ème classe	AEA principal de 1ère classe	IB mini 2ème grade B	IB maxi 3ème grade B	oui	1	0	Fonctions	Contractuel Art L 332-14
	Délibération du 17/12/2025	Professeur de percussions	15h40	Culturelle	B	AEA principal de 2ème classe	AEA principal de 1ère classe	IB mini 2ème grade B	IB maxi 3ème grade B	oui	1	0	Fonctions	Contractuel L-332-8-5
	Délibération du 15/12/2022	Professeur de guitare (classique/électrique)	20h00	Culturelle	B	AEA principal de 2ème classe	AEA principal de 1ère classe	IB mini 2ème grade B	IB maxi 3ème grade B	oui	1	0	Fonctions	Contractuel L-332-8-5
	Délibération du 17/12/2025	Professeur de harpe celtique	4h40	Culturelle	B	AEA principal de 2ème classe	AEA principal de 1ère classe	IB mini 2ème grade B	IB maxi 3ème grade B	oui	1	0	Fonctions	Contractuel L-332-8-5
	Délibération du 17/12/2025	Professeur d'accordéon diatonique	6h25	Culturelle	B	AEA principal de 2ème classe	AEA principal de 1ère classe	IB mini 2ème grade B	IB maxi 3ème grade B	oui	1	0	Fonctions	Contractuel L-332-8-5
	Délibération du 6/11/2017	Professeur de formation musicale	20h	Culturelle	B	AEA principal de 2ème classe	AEA principal de 1ère classe	IB mini 2ème grade B	IB maxi 3ème grade B	oui	1	0	AEA principal de 1ère classe	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2017	DUMISTE	20h	Culturelle	B	AEA principal de 2ème classe	AEA principal de 1ère classe	IB mini 2ème grade B	IB maxi 3ème grade B	oui	1	0	AEA principal de 1ère classe	Fonctionnaire
	Délibération du 17/12/2025	Chant MAA	6h30	Culturelle	B	AEA principal de 2ème classe	AEA principal de 1ère classe	IB mini 2ème grade B	IB maxi 3ème grade B	oui	1	0	Fonctions	Contractuel Art L 332-14
	Délibération du 17/12/2025	Professeur de chant lyrique et choral	5h45	Culturelle	B	AEA principal de 2ème classe	AEA principal de 1ère classe	IB mini 2ème grade B	IB maxi 3ème grade B	oui	1	0	Fonctions	Contractuel Art L 332-14
	Délibération du 20/12/2023	Professeur de danse classique	20h	Culturelle	B	AEA principal 2ème classe	AEA principal de 1ère classe	IB mini 2ème grade B	IB maxi 3ème grade B	oui	1	0	Fonctions	CDI
	Délibération du 6/11/2017	Professeur de danse contemporaine	20h	Culturelle	B	AEA principal 2ème classe	AEA principal de 1ère classe	IB mini 2ème grade B	IB maxi 3ème grade B	oui	1	0	Fonctions	CDI

Services communs Archipel	Délibération du 6/11/2017	Directeur(trice) du Pôle d'action culturelle	Temps complet	Administrative	A	Attaché	Attaché principal	IB mini Attaché	IB maxi Attaché principal	oui	1	0	Attaché principal	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2017	Chargé(e) d'administration	Temps complet	Administrative	B/C	Adjoint administratif	Rédacteur principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi 3ème grade B	oui	1	0	Rédacteur	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2017	Chargée de communication du PAC	Temps complet	Administrative	B/C	Adjoint administratif	Rédacteur principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi 3ème grade B	oui	1	0	Adjoint administratif	Fonctionnaire
	Délibération du 14/12/2017	Chargé (e) de médiation culturelle	Temps complet	Administrative/animation	B/C	Adjoint administratif/Adjoint d'animation	Rédacteur principal de 1ère classe/Animateur principal 1ère classe	IB mini C1	IB maxi 3ème grade B	oui	1	0	Animateur principal de 1ère classe	Fonctionnaire
Cinéma	Délibération du 25/02/2026	Directeur(trice) du cinéma	Temps complet	Administrative	A	Attaché	Attaché à attaché principal	IB mini Attaché	IB maxi Attaché principal	oui	0	1		
	Délibération du 30/06/2026	Chef de cabine	Temps complet	Technique	B	Technicien	Technicien principal de 1ère classe	IB mini 1er grade B	IB mini 3ème grade B	oui	0	1		
Spectacle	Délibération du 6/11/2017	Agent d'accueil et de billetterie	Temps complet	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	Fonctionnaire
	Délibération du 26/02/2019	Assistante administrative et comptable	Temps complet	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Adjoint administratif principal de 2ème classe	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2017	Responsable technique-Régisseur principal	Temps complet	Technique	B	Technicien	Technicien principal de 1ère classe	IB mini 1er grade B	IB maxi 3ème grade B	oui	1	0	Technicien principal de 1ère classe	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2017	Régisseur adjoint	Temps complet	Technique	B/C	Adjoint technique	Technicien principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi 3ème grade B	oui	1	0	Technicien	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2017	Régisseur lumière	Temps complet	Technique	B/C	Adjoint technique	Technicien principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi 3ème grade B	oui	1	0	Technicien	Contractuel L.322-8-2
Médiathèque	Délibération du 10/03/2020	Directeur(trice) de médiathèque	Temps complet	Culturelle	C/B	Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	Assistant de conservation principal de 1ère classe	IB mini C3	IB maxi 3ème grade B	oui	1	0	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Fonctionnaire
	Délibération du 10/03/2020	Gestionnaire du fonds "Fictions adultes"	Temps complet	Culturelle	C/B	Adjoint du patrimoine	Assistant de conservation principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi 3ème grade B	oui	1	0	Adjoint du patrimoine	Fonctionnaire
	Délibération du 23/09/2021	Gestionnaire "Fonds documentaires"	Temps complet	Culturelle	C/B	Adjoint du patrimoine	Assistant de conservation principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi 3ème grade B	oui	1	0	Assistant de conservation principal de 1ère classe	Fonctionnaire
	Délibération du 23/09/2021	Gestionnaire Fonds "Fictions jeunesse"	Temps complet	Culturelle	C/B	Adjoint du patrimoine	Assistant de conservation principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi 3ème grade B	oui	1	0	Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	Fonctionnaire
	Délibération du 23/09/2021	Gestionnaire "image et son"	Temps complet	Culturelle	C/B	Adjoint du patrimoine	Assistant de conservation principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi 3ème grade B	oui	1	0	Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	Fonctionnaire
	Délibération du 10/03/2020	Gestionnaire "Fonds mangas/littérature jeunesse/jeux vidéos/numérique"	Temps complet	Culturelle	C/B	Adjoint du patrimoine	Assistant de conservation principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi 3ème grade B	oui	1	0	Adjoint du patrimoine	Stagiaire
	Délibération du 15/12/2022	Chargé(e) d'accueil	Temps complet	Administrative/culturelle	C	Adjoint du patrimoine/administratif	Adjoint du patrimoine/adjoint administratif principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Adjoint administratif	Fonctionnaire
Délibération du 15/12/2022	Chargé(e) d'accueil	Temps complet	Administrative/culturelle	C	Adjoint du patrimoine/administratif	Adjoint du patrimoine/adjoint administratif principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Adjoint administratif principal de 1ère classe	Fonctionnaire	
Communication	Délibération du 6/11/2017	Directeur (trice) du Pôle Communication	Temps complet	Administrative	A/B	Rédacteur	Attaché principal	IB mini 1er grade B	IB maxi Attaché principal	oui	1	0	Attaché principal	Fonctionnaire
	Délibération du 17/12/2020	Assistant (e) communication	Temps complet	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Adjoint administratif	Stagiaire
	Délibération du 15/06/2020	Webmestre	Temps complet	Technique/ Administrative	B/C	Adjoint administratif/technique	Rédacteur/Technicien principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi 3ème grade B	oui	1	0	Technicien principal de 1ère classe	Fonctionnaire
Citoyenneté et associations	Délibération du 15/06/2020	Responsable du service citoyenneté	Temps complet	Administrative	B	Rédacteur	Rédacteur principal de 1ère classe	IB mini 1er grade B	IB maxi 3ème grade B	oui	1	0	Rédacteur	CDI
	Délibération du 6/11/2017	Agent de l'état civil, des élections et des affaires sociales	Temps complet	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Adjoint administratif principal de 1ère classe	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2017	Chargé(e) d'accueil et passeports	Temps complet	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Adjoint administratif	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2017	Chargé(e) d'accueil et passeports	Temps complet	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Adjoint administratif principal de 1ère classe	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2017	Chargé(e) d'accueil et passeports	Temps complet	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Adjoint administratif principal de 2ème classe	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2018	Chargé(e) d'accueil et passeports	Temps complet	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Adjoint administratif	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2018	Relations aux associations	Temps complet	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Adjoint administratif	Fonctionnaire
Restauration scolaire	Délibération du 6/11/2017	Responsable cuisine centrale	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	IB mini C1	IB maxi agent de maîtrise principal	oui	1	0	Agent de maîtrise principal	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2017	Economat	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Adjoint technique	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2017	Agent de production	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	0	1		
	Délibération du 6/11/2017	Agent de production	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Adjoint technique principal de 1ère classe	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2017	Agent de distribution	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 2ème classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Adjoint technique principal de 2ème classe	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2017	Agent de production	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Adjoint technique principal de 1ère classe	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2017	Agent d'entretien et de restauration	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Adjoint technique principal de 2ème classe	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2017	Second de cuisine	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Agent de maîtrise	IB mini C1	IB maximum Agent de maîtrise	oui	1	0	Agent de maîtrise	Fonctionnaire
Direction enfance	Délibération du 11/12/2024	Responsable enfance/scolaire	Temps complet	Animation	B/C	Adjoint d'animation/Animateur	Adjoint d'animation principal de 1ère classe/ Animateur principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi 3ème grade B	oui	1	0	Animateur	Fonctionnaire
	Délibération du 11/12/2024	Responsable des services entretien, péri et extrascolaires	Temps complet	Animation	B/C	Adjoint d'animation/Animateur	Adjoint d'animation principal de 1ère classe/ Animateur principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi 3ème grade B	oui	1	0	Fonctions	Contractuel L-332-8-2
	Délibération du 6/11/2017	Agent d'accueil et comptabilité	Temps complet	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Adjoint administratif principal de 1ère classe	Fonctionnaire
Animation	Délibération du 15/06/2020	Animateur	Temps complet	Animation	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Fonctionnaire
	Délibération du 15/06/2020	Animateur	Temps complet	Animation	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Fonctionnaire
	Délibération du 15/06/2020	Animateur	Temps complet	Animation	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Fonctionnaire
	Délibération du 15/06/2020	Animateur	Temps complet	Animation	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Adjoint d'animation	Fonctionnaire
	Délibération du 15/06/2020	Animateur	Temps complet	Animation	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Fonctionnaire
	Délibération du 15/06/2020	Animateur	Temps complet	Animation	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Adjoint d'animation	Fonctionnaire
	Délibération du 15/06/2020	Animateur	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Adjoint d'animation	Fonctionnaire
	Délibération du 15/06/2020	Animateur sportif	15h	Animation	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Fonctions	CDI

	Délibération du 15/06/2020	Animateur sportif	15h	Animation	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Fonctions	CDI
	Délibération du 15/06/2020	Animateur sportif	15h	Animation	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	0	1		
Entretien	Délibération du 04/05/2021	Référent équipe entretien	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	IB mini C1	IB maxi agent de maîtrise principal	oui	1	0	Agent de maîtrise	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2017	Agent d'entretien	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Adjoint technique	Fonctionnaire
	Délibération du 15/06/2020	Agent d'entretien	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Adjoint technique	Fonctionnaire
	Délibération du 15/06/2020	Agent d'entretien	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	0	1		
	Délibération du 22/06/2022	Agent d'entretien	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Adjoint technique	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2017	Agent d'entretien	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Adjoint technique	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2017	Agent d'entretien et périscolaire	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Adjoint technique	Fonctionnaire
	Délibération du 15/06/2020	Agent d'entretien	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Adjoint technique	Fonctionnaire
Scolaire	Délibération du 6/11/2017	Agent spécialisé des écoles maternelles	Temps complet	Sociale	C	ATSEM principal de 2ème classe	ATSEM principal de 1ère classe	IB mini C2	IB maxi C3	oui	1	0	ATSEM Principal de 1ère classe	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2017	Agent spécialisé des écoles maternelles	Temps complet	Sociale	C	ATSEM principal de 2ème classe	ATSEM principal de 1ère classe	IB mini C2	IB maxi C3	oui	1	0	ATSEM Principal de 1ère classe	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2017	Agent spécialisé des écoles maternelles	Temps complet	Sociale	C	ATSEM principal de 2ème classe	ATSEM principal de 1ère classe	IB mini C2	IB maxi C3	oui	1	0	ATSEM Principal de 2ème classe	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2017	Agent spécialisé des écoles maternelles	Temps complet	Sociale	C	ATSEM principal de 2ème classe	ATSEM principal de 1ère classe	IB mini C2	IB maxi C3	oui	1	0	ATSEM Principal de 2ème classe	Contractuel L-332-8-2
	Délibération du 6/11/2017	Agent spécialisé des écoles maternelles	Temps complet	Sociale	C	ATSEM principal de 2ème classe	ATSEM principal de 1ère classe	IB mini C2	IB maxi C3	oui	1	0	ATSEM Principal de 2ème classe	Contractuel L-332-8-2
	Délibération du 6/11/2017	Agent spécialisé des écoles maternelles	Temps complet	Sociale	C	ATSEM principal de 2ème classe	ATSEM principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	ATSEM Principal de 2ème classe	Contractuel L-332-8-2
Urbanisme	Délibération du 6/11/2017	Directeur service urbanisme	Temps complet	Technique/ Administrative	A	Rédacteur principal de 2ème classe/Technicien principal de 2ème classe	Ingénieur principal/Attaché principal	IB mini 2ème grade B	IB maxi Ingénieur principal Attaché principal	oui	0	1		Détaché
	Délibération du 6/11/2017	Adjoint au responsable-Instructeur du droit des sols	Temps complet	Technique/ Administrative	B/C	Rédacteur/Technicien	Rédacteur principal de 1ère classe/Technicien principal de 1ère classe	IB mini 1er grade B	IB maxi 3ème grade B	oui	1	0	Technicien principal de 1ère classe	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2017	Instructeur du droit des sols	Temps complet	Technique/ Administrative	B/C	Adjoint administratif /adjoint technique	Rédacteur principal de 1ère classe/Technicien principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi 3ème grade B	oui	1	0	Rédacteur	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2017	Chargé (e) d'accueil du service urbanisme	Temps complet	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Adjoint administratif	Fonctionnaire
Direction technique	Délibération du 6/11/2017	Directeur des services techniques	Temps complet	Technique	A	Ingénieur	Ingénieur principal	IB mini ingénieur	IB maxi ingénieur principal	oui	1	0	Ingénieur principal	Fonctionnaire
	Délibération du 17/12/2025	Responsable du centre technique	Temps complet	Technique	B	Technicien	Technicien principal de 1ère classe	IB mini 1er grade B	IB maxi 3ème grade B	oui	1	0	Technicien	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2017	Assistant(e) administratif(ve) et comptable (investissement)	Temps complet	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Adjoint administratif principal de 2ème classe	Fonctionnaire
	Délibération du 17/12/2018	Assistante administrative centre technique	Temps complet	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Adjoint administratif	Fonctionnaire
	Délibération du 25/06/2024	Assistant(e) administratif(ve) et comptable du CT	Temps complet	Administrative/Technique	C	Adjoint administratif Adjoint technique	Adjoint administratif principal de 1ère classe Agent de maîtrise principal	IB mini C1	IB maxi C3 Agent de maîtrise principal	oui	1	0	Agent de maîtrise principal	Fonctionnaire
Bâtiments	Délibération du 06/02/2025	Chef d'équipe" Bâtiments" (électricien)	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	IB mini C1	IB maxi Agent de maîtrise principal	oui	1	0	Agent de maîtrise	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2017	Menuisier	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Agent de maîtrise	IB mini C1	IB maxi Agent de maîtrise	oui	1	0	Adjoint technique principal de 1ère classe	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2017	Peintre	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Adjoint technique principal de 2ème classe	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2017	Plombier chauffagiste	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Adjoint technique	Fonctionnaire
	Délibération du 15/12/2022	Agent technique polyvalent	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Adjoint technique	Fonctionnaire
	Délibération du 06/11/2017	Agent technique polyvalent	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Fonctions	Contractuel L-332-8-2
	Délibération du 6/11/2017	Mécanicien	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	IB mini C1	IB maxi agent de maîtrise principal	oui	1	0	Agent de maîtrise principal	Fonctionnaire
Manifestations	Délibération du 06/02/2025	Chef d'équipe chargé du matériel des fêtes	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique principal de 2ème classe	Agent de maîtrise principal	IB mini C2	IB maxi Agent de maîtrise principal	oui	1	0	Agent de maîtrise	Fonctionnaire
	Délibération du 06/02/2025	Agent de voirie PL/manifestations	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Adjoint technique	Fonctionnaire
	Délibération du 06/02/2025	Agent de voirie PL/manifestations	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Fonctions	Contractuel L332-8-2
Propreté	Délibération du 06/02/2025	Responsable service propreté	Temps complet	Technique	C/B	Adjoint technique	Technicien	IB mini C1	IB maxi 1er grade de B	oui	1	0	Agent de maîtrise	Fonctionnaire
	Délibération du 06/02/2025	Chef d'équipe propreté	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Agent de maîtrise	IB mini C1	IB maxi agent de maîtrise	oui	1	0	Adjoint technique	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2017	Agent de propreté	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Adjoint technique principal de 1ère classe	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2017	Agent de propreté	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Adjoint technique	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2017	Agent de propreté	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Adjoint technique	Stagiaire
	Délibération du 6/11/2017	Agent de propreté	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Adjoint technique principal de 2ème classe	Fonctionnaire
	Délibération du 15/12/2022	Agent de propreté	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Adjoint technique	Fonctionnaire
Espaces verts	Délibération du 6/11/2017	Responsable du service embellissement	Temps complet	Technique	B/C	Adjoint technique principal de 2ème classe	Technicien	IB mini C2	IB maxi 1er grade B	oui	1	0	Technicien	Fonctionnaire
	Délibération du 06/02/2025	Jardinier-chef d'équipe	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Agent de maîtrise	IB mini C1	IB maxi Agent de maîtrise	oui	1	0	Adjoint technique	Fonctionnaire
	Délibération du 06/02/2025	Jardinier-chef d'équipe	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Agent de maîtrise	IB mini C1	IB maxi Agent de maîtrise	oui	1	0	Adjoint technique	Fonctionnaire
	Délibération du 06/02/2026	Jardinier-chef d'équipe	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Agent de maîtrise	IB mini C1	IB maxi Agent de maîtrise	oui	1	0	Adjoint technique principal 1ère classe classe	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2017	Jardinier	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Adjoint technique	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2017	Jardinier	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	0	1		
	Délibération du 6/11/2017	Jardinier	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	oui	1	0	Adjoint technique principal de 1ère classe	Fonctionnaire

	Délibération du 6/11/2017	Jardinier	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	OUI	1	0	Adjoint technique	Stagiaire
	Délibération du 6/11/2017	Jardinier	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	OUI	1	0	Fonctions	Art L332-25-2
	Délibération du 6/11/2017	Agent de propreté	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	OUI	1	0	Adjoint technique principal de 1ère classe	Fonctionnaire
Voirie	Délibération du 17/12/2025	Responsable voirie	Temps complet	Technique	C/B	Agent de maîtrise	Technicien principal de 1ère classe	IB mini agent de maîtrise	IB maxi 3ème grade B	OUI	0	1		
	Délibération du 06/02/2025	Chef d'équipe voirie 1	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Agent de maîtrise	IB mini C1	IB maxi agent de maîtrise	OUI	1	0	Adjoint technique	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2017	Agent de voirie-PL	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	OUI	1	0	Adjoint technique principal de 2ème classe	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2017	Agent de voirie-Chauffeur poids lourds	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	OUI	1	0	Adjoint technique	Stagiaire
	Délibération du 06/02/2025	Chef d'équipe voirie 2	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Agent de maîtrise	IB mini C1	IB maxi Agent de maîtrise	OUI	0	1		
	Délibération du 6/11/2017	Agent de voirie	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	OUI	1	0	Adjoint technique principal de 2ème classe	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2018	Agent de voirie	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	OUI	1	0	Adjoint technique principal de 2ème classe	Fonctionnaire
Ports	Délibération du 06/02/2025	Responsable des ports	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Technicien	IB mini C1	IB maxi 1er grade de B	OUI	1	0	Adjoint technique	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2017	Agent des ports-Iles Glénan	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	OUI	1	0	Agent de maîtrise principal	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2017	Agent des ports	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	OUI	1	0	Adjoint technique	Fonctionnaire

CONSEIL MUNICIPAL du 30 juin 2026

Délibération n° 202606-2-10.1a

L'an deux mille vingt-six, le 30 juin à dix-huit heures et trente-trois minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 15 juin 2026, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno MERRIEN, Maire.

La séance, commencée à 18h33, s'est terminée à 21h30.

Madame Clarisse MORVAN est élue secrétaire de séance.

Etaient présents :

MERRIEN Bruno	FREDOU Anne	
BACCON Cindy	GARCIA Anna	MERRIEN Alain
CAMPREDON Virginie	GOSSET Alain	
CARAMARO Laure		MORVAN Clarisse
CHANDELIER Joël	GUILLOU Daniel	PIGUEL LOZAC'H Jean-Michel
CORNEC Gildas	JAN Christine	REMOND Christelle
de MONTECLER Paul		
DESBOIS Cécile		
ESNAULT Vincent	LE CAIN Laurent	SMIS Peter
ETESSE Sandrine	LE FLOCH Catherine	TABARLY Cécile
EVEN Marie-Christine	LE GOARDET Marie-Thérèse	TOUCHARD Francis

Absent excusé ayant donné pouvoir :

GUEGUEN Valérie	à	DESBOIS Cécile
JEZEQUELLOU Jean-Loïc	à	LE FLOCH Catherine
KALITA Olivier	à	LE CAIN Laurent
LE GOFF Roger	à	CARAMARO Laure
LINTANF Maël	à	ESNAULT Vincent
SAVINA Véronique	à	GUILLOU Daniel
SIMON Maxime	à	TOUCHARD Francis

COMPTE RENDU DE LA DELEGATION DONNEE AU MAIRE : ACTIONS EN JUSTICE ET PROCEDURE PENALES MIS A JOUR LE 10 JUIN 2026

Le conseil municipal prend acte du compte rendu des actions en justice et procédure pénales mis à jour le 10 juin 2026.

N°	Requérant	Défendeur	OBJET		
2021-02	Camping de Kerscolper	DE ROVIRA	Retrait du permis d'aménager n°29 058 20 00005 (réaménagement zone d'accueil et modification d'emplacements mobilis-homes) délivré le 16 juillet 2020 à la SARL Camping de KERSCOLPER	Envoyé en préfecture le 01/07/2026 Reçu en préfecture le 01/07/2026 Publié le 01/07/2026	requête
2021-05	Camping de Kerscolper	ASPF	Retrait du permis d'aménager n°29 058 20 00005 (réaménagement zone d'accueil et modification d'emplacements mobilis-homes) délivré le 16 juillet 2020 à la SARL Camping de KERSCOLPER	ID : 029-212900583-20260701-202606_2_101A-DE	requête
2021-19	ASPF	Ville de Fouesnant	Demande d'annulation du jugement de Rennes du 06/12/2024 rejetant le recours de l'ASPF qui demandait le retrait du permis de construire n° 29058 21 000108 délivré le 23 juillet 2021 (extension d'un bâtiment existant) 120 chemin de la digue à Fouesnant,	CAA Nantes	Décision CAA 11/02/2026 Requête de l'ASPF transmise au Conseil d'Etat
2023-01	ASPF	Ville de Fouesnant	Retrait de l'arrêté du permis de construire n° 0290582200022 - 74 chemin de Kerambigorn à Fouesnant - bénéficiaire MR COLIN Mme BRUNETEAU	CAA Nantes	Requête en appel / Attente audience CAA de Nantes
2023-03	VIA AVOCAT pour Mr Antoniadès	Ville de Fouesnant	Retrait de l'arrêté du permis de construire n° 29058 22 00123 29170 FOUESNANT. Bénéficiaire Mr MOREAU	TA Rennes	Jugement du 28/11/25 /sursis à statuer - nouvelle audience le 29/05/2026 - attente jugement
2023-04	ASPF	Préfecture du Finistère	recours en annulation contre le refus du Maire de dresser procès-verbal d'infraction sur la parcelle BS n°152	TA Rennes	Audience le 29/05/2026 - attente jugement
2023-07	Alternative Fouesnant	Ville de Fouesnant	Demande annulation de la DCM 3.2 du 3 février 2023 - cession terrains Route des Dunes à la société Keranoh	TA Rennes	Audience le 11/06/2026 - attente jugement
2023-10	ASPF	Préfecture du Finistère	recours en annulation contre le refus du Maire de dresser procès-verbal d'infraction sur les parcelles H 1364, 1366, 1712, 1714, 1715, 1707, 1709, 444, 428 et 429 sises Hent Kerbader	TA Rennes	Audience TA de Rennes le 26/06/2026
2023-11	M.Coadou	Ville de Fouesnant	Recours indemnitaire - constructibilité parcelles cadastrées section BR n°138-139 Kéréon Vihan	TA Rennes	Audience TA de Rennes le 18/05/2026 - jugement du 12/06/2026 - la commune doit verser 114 724,21 euros +interets aux Consorts Coadou + 1500 euros de frais de justice
2023-a	Ville de Fouesnant	Mme STRINGER	Procès-verbal d'infractions dressé le 7/09/2023 - Exécution irrégulière de travaux soumis à déclaration préalable et exécution de travaux non autorisés par un permis de construire - 31 Descente de Bellevue	Tribunal judiciaire Quimper	Audition le 02/04/2025 Mme Stringer est relaxée par le tribunal judiciaire de Quimper / Appel du parquet
2024-02	ASPF	Préfecture du Finistère	Recours en annulation contre refus du maire de dresser procès-verbal - parcelles cadastrées section H n°1748, 1747, 1601, 0421, 1599, 166, 1684, 1596, 794, 1598 - Hent cleut Rouz	TA Rennes	Attente audience TA de Rennes
2024-03	ASPF	Ville de Fouesnant	Demande de retrait PC 0290582300094 - M.Fitamant - Pointe du Cap Coz	TA Rennes	Audience le 12/06/2026 - attente jugement

2024-04	Mme Stringer	Ville de Fouesnant	Demande de retrait refus PC 0290582400020 - Mme Stringer - Descente Bellevue	Envoyé en préfecture le 01/07/2026 de TA de Rennes de Audience le 12/06/2026 - attente Reçu en préfecture le 01/07/2026 Publié le ID : 029-212900583-20260701-202606_2_101A-DE
2024-05	ASPF	Préfecture du Finistère	Recours en annulation contre le refus du Maire de dresser procès verbal parcelles cadastrées section H 428 et 429 - Hent poulangorre - Camp Atlantique	TA Rennes de requête de l'ASPF
2024-06	ASPF	Ville de Fouesnant	Demande de retrait PC 0290582300091 - M. Diascom et Mme Cosquer- Descente du Cap	TA Rennes de Attente audience TA de Rennes
2024-08	ASPF	Ville de Fouesnant	ASPF contre la déclaration préalable de travaux de Mme Le Goff pour une extension de maison - 129 avenue de la pointe	TA Rennes de Attente audience TA de Rennes
2024-09	ASPF	Préfecture du Finistère	Recours en annulation contre le rejet du maire de dresser procès verbal - parcelles L 775, 778 et 1072a, sises Hent Cleut Rouz	TA Rennes de Attente audience TA de Rennes
2024-10	M et Mme V. Le Goff	Ville de Fouesnant	Recours indemnitaire - constructibilité parcelles cadastrées section BR n°59, Hent Kergoz	TA Rennes de Attente audience TA de Rennes
2024-11	ASPF	Préfecture du Finistère	Recours en annulation contre le refus du maire de dresser un PV infraction ainsi qu'à l'engagement de toute procédure de remise en état des parcelles H179 et H 1539 au 51 Hent Kerleya.	TA Rennes de Attente audience TA de Rennes
2024-12	ASPF	Préfecture du Finistère	Recours en annulation contre le refus du maire de dresser un PV infraction ainsi qu'à l'engagement de toute procédure de remise en état des parcelles H369 ; H1165 et H1163 sises au Camping de la plage de Cleut Rouz.	TA Rennes de Attente audience TA de Rennes
2024-13	ASPF	Préfecture du Finistère	Recours en annulation contre le refus du maire de dresser un PV infraction ainsi qu'à l'engagement de toute procédure de remise en état de la parcelle BT 81 St Jean	TA Rennes de Attente audience TA de Rennes
2024-14	CARIOU DUVAL	Ville de Fouesnant	Recours en annulation sur le PC 0290582400016 de M. et Mme. DAZIN parcelle CK 141 - Hent Kerchann	TA Rennes de Attente audience TA de Rennes
2024-15a	ASPF	Préfecture du Finistère	Recours en annulation contre le refus du Maire de dresser PV d'infractions ainsi qu'à l'engagement de toute procédure de remise en état des parcelles K 1059, 1060, 1061, 1062, 1065, 1066, 1067 et 1068, sises Hent Kerouanquen SCISSON DE LA REQUÊTE AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF EN 7 DOSSIERS : Ce dossier vaut pour le Recours en annulation contre le refus du Maire de dresser PV d'infractions ainsi qu'à l'engagement de toute procédure de remise en état de la parcelle K 1059 sise Hent Kerouanquen	TA Rennes de Attente audience TA de Rennes
2024-15b	ASPF	Préfecture du Finistère	Recours en annulation contre le refus du Maire de dresser PV d'infractions ainsi qu'à l'engagement de toute procédure de remise en état de la parcelle K1060, sise Hent Kerouanquen	TA Rennes de Attente audience TA de Rennes
2024-15c	ASPF	Préfecture du Finistère	Recours en annulation contre le refus du Maire de dresser PV d'infractions ainsi qu'à l'engagement de toute procédure de remise en état des parcelles K1061 et 1062, sises Hent Kerouanquen	TA Rennes de Attente audience TA de Rennes
2024-15d	ASPF	Préfecture du Finistère	Recours en annulation contre le refus du Maire de dresser PV d'infractions ainsi qu'à l'engagement de toute procédure de remise en état de la parcelle K1065, sise Hent Kerouanquen	TA Rennes de Attente audience TA de Rennes
2024-15e	ASPF	Préfecture du Finistère	Recours en annulation contre le refus du Maire de dresser PV d'infractions ainsi qu'à l'engagement de toute procédure de remise en état de la parcelle K1066, sise Hent Kerouanquen	TA Rennes de Attente audience TA de Rennes
2024-15f	ASPF	Préfecture du Finistère	Recours en annulation contre le refus du Maire de dresser PV d'infractions ainsi qu'à l'engagement de toute procédure de remise en état de la parcelle K1067, sise Hent Kerouanquen	TA Rennes de Attente audience TA de Rennes
2024-15g	ASPF	Préfecture du Finistère	Recours en annulation contre le refus du Maire de dresser PV d'infractions ainsi qu'à l'engagement de toute procédure de remise en état de la parcelle K1068, sise Hent Kerouanquen	TA Rennes de Attente audience TA de Rennes
2024-16	ASPF	Ville de Fouesnant	Recours en annulation contre le PC 029 058 24 00035 délivré à la SAS KERANOH (projet Grand Hôtel à Beg Meil)	TA Rennes de Requête de l' ASPF rejetée ; versement d'une sommes de 750€ à la Ville et à la SAS Keranoh
2024-17	M.POLAÏLLO	Ville de Fouesnant	Recours en excès de pouvoir contre le refus de DP 029 058 24 00174 délivré le 16/10/2024 Résidence de Kerlosquen	TA Rennes de Attente audience TA de Rennes
2024-18	ASPF	Ville de Fouesnant	Recours en annulation contre le PC 0290582400053 délivré à Monsieur GUILLON le 1er juillet 2024 - Extension d'une maison d'habitation - 85 chemin de la digue	TA Rennes de Attente audience TA de Rennes

Envoyé en préfecture le 01/07/2026

Reçu en préfecture le 01/07/2026

Publié le

ID : 029-212900583-20260701-202606_2_101A-DE

2025-01	Cinéville	Ville de Fouesnant	Requête de la SAS Cinéville représenté par Maître Elsa SACKSICK – Adden Avocats contre la délibération n° 202412-1.2, portant « Autorisation de programme – crédits de paiements (AP-CP) pour le projet de construction d'un cinéma », adoptée le 11 décembre 2024 par le Conseil Municipal de la commune de Fouesnant.	TA Rennes	de	Attente audience TA de Rennes
2025-02	Hervé et Didier LACROIX	Ville de Fouesnant	Demande annulation PC 029 058 24 00013 - SAS 2D AMENAGEMENT Hent Menez Keriou	TA Rennes	de	Attente audience TA de Rennes
2025-04	Hervé JAN - SCI KEDURANS	Ville de Fouesnant	Demande indemnitaire suite annulation PC délivrés les 24/03/2016 et 27/04/2016	TA Rennes	de	Attente audience TA de Rennes
2025-05	Ville de Fouesnant	M. Calvez	Procès-verbal d'infractions dressé le 24/03/2025 - travaux non conformes à l'autorisation délivrée - 72, Chemin de Kerambigorn	TJ Quimper	de	Attente instruction TJ de Quimper
2025-06	Ville de Fouesnant	M. Griggio	Procès-verbal d'infraction transmis le 26/11/2025 - travaux réalisés sans autorisation - 19, Descente du Cap	TJ Quimper	de	Attente instruction TJ de Quimper
2026-01	VIGOUROUX	Ville de Fouesnant	Recours en excès de pouvoir contre le rejet du recours gracieux (chute en trotinette électrique sur la cale de Moustierlin)	TA Rennes	de	Attente audience TA de Rennes
2026-02	BRUZAC	Ville de Fouesnant	Demande de retrait de l'Arrêté de refus du PC 029 058 25 00065, 56 descente du cap 29170 Fouesnant	TA Rennes	de	Attente audience TA de Rennes
2026-03	Vincent ESNAULT	Ville de Fouesnant	Demande d'annulation de la décision de la commune de Fouesnant-les Glénan suite à la délibération N° 202509-3.2 du conseil municipal du 29 septembre 2025 (P2) concernant l'acquisition des parcelles BD 464, 465 sises rue des îles et les parcelles BD 335, 462 et 463 sises impasse Armor	TA Rennes	de	Attente audience TA de Rennes
2026-04	ASPF	Préfecture du Finistère	Demande d'annuler la décision implicite par laquelle le préfet du Finistère a refusé d'édicter un procès-verbal d'infraction pour la remise en état des parcelles H 369, 1163, 1165 sises camping de la plage de Hent Cleut Rouz sur la commune de Fouesnant et de constater la caducité du permis d'aménager.	TA Rennes	de	Attente audience TA de Rennes
2026-05	Ville de Fouesnant	Mme Le Gouil	Procès-verbal d'infraction transmis le 18/02/2026 - Installation et construction d'un abri sans autorisation - Hent Kerborc'h	TJ Quimper	de	Attente instruction TJ de Quimper
2026-06	Ville de Fouesnant	Mme Raoul	Procès-verbal d'infraction transmis le 18/02/2026 - Installation sans autorisation - Hent Kerborc'h	TJ Quimper	de	Attente instruction TJ de Quimper
2026-07	Ville de Fouesnant	M. Guichaoua	Procès-verbal d'infraction transmis le 18/02/2026 - Installation sans autorisation - Hent Kerborc'h	TJ Quimper	de	Attente instruction TJ de Quimper
2026-08	Ville de Fouesnant	Madame Rannou	Procès-verbal d'infraction transmis le 18/02/2026 - Installation sans autorisation - Hent Kerborc'h	TJ Quimper	de	Attente instruction TJ de Quimper
2026-09	Ville de Fouesnant	Madame Larzul	Procès-verbal d'infraction transmis le 18/02/2026 - Installation sans autorisation - Hent Kerborc'h	TJ Quimper	de	Attente instruction TJ de Quimper
2026-10	ASPF	Préfecture du Finistère / Ville de Fouesnant	Requête en référé : Enjoindre au maire de Fouesnant et/ou au préfet du Finistère de dresser un procès-verbal d'infraction et de prendre un arrêté interruptif de travaux (permis de construire PC0290582400100) DENIEL Olivier et SALOU Claire sis 88 hent Nod Gwen	TA Rennes	de	Audience le 10/06/2026 - attente jugement
2026-11	ASPF	Ville de Fouesnant	Recours en annulation contre DP0290582500154 du 21 août 2025 autorisant l'édification d'une clôture sur un terrain situé à Bot Conan ainsi que la décision implicite de rejet de dresser un PV d'infractions	TA Rennes	de	Attente audience TA de Rennes
2026-12	COCHELIN	Ville de Fouesnant	Recours indemnitaire contre la commune de Fouesnant pour préjudices subis	TA Rennes	de	Attente audience TA de Rennes
2026-13	COCHELIN	Ville de Fouesnant	Demande d'annuler l'arrêté du 24 novembre 2025 de la commune de Fouesnant prononçant une sanction disciplinaire d'exclusion de trois jours	TA Rennes	de	Attente audience TA de Rennes

En bleu dans le tableau : dossiers ayant évolué depuis le dernier conseil municipal

Fouesnant, le 1^{er} juillet 2026

La Secrétaire de séance

Clarisse MORVAN



Le Maire,

Bruno MERRIEN

CONSEIL MUNICIPAL du 30 juin 2026

Délibération n° 202606-2-10.1b

L'an deux mille vingt-six, le 30 juin à dix-huit heures et trente-trois minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 15 juin 2026, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno MERRIEN, Maire.

La séance, commencée à 18h33, s'est terminée à 21h30.

Madame Clarisse MORVAN est élue secrétaire de séance.

Etaients présents :

MERRIEN Bruno	FREDOU Anne	
BACCON Cindy	GARCIA Anna	MERRIEN Alain
CAMPREDON Virginie	GOSSET Alain	
CARAMARO Laure		MORVAN Clarisse
CHANDELIER Joël	GUILLOU Daniel	PIGUEL LOZAC'H Jean-Michel
CORNEC Gildas	JAN Christine	REMOND Christelle
de MONTECLER Paul		
DESBOIS Cécile		
ESNAULT Vincent	LE CAIN Laurent	SMIS Peter
ETESSE Sandrine	LE FLOCH Catherine	TABARLY Cécile
EVEN Marie-Christine	LE GOARDET Marie-Thérèse	TOUCHARD Francis

Absent excusé ayant donné pouvoir :

GUEGUEN Valérie	à	DESBOIS Cécile
JEZEQUELLOU Jean-Loïc	à	LE FLOCH Catherine
KALITA Olivier	à	LE CAIN Laurent
LE GOFF Roger	à	CARAMARO Laure
LINTANF Maël	à	ESNAULT Vincent
SAVINA Véronique	à	GUILLOU Daniel
SIMON Maxime	à	TOUCHARD Francis

DESIGNATION D'UN ADJOINT DELEGUE AU PARRAINAGE DE LA PANTHERE

Le conseil municipal prend acte de la désignation de Paul de Montecler, 8e adjoint au maire, délégué au parrainage de l'unité militaire filleule de la commune « La Panthère ».

Fouesnant, le 1^{er} juillet 2026

La Secrétaire de séance

Clarisse MORVAN



Le Maire,

Bruno MERRIEN



CONSEIL MUNICIPAL du 30 juin 2026

Délibération n° 202606-2-10.1c

L'an deux mille vingt-six, le 30 juin à dix-huit heures et trente-trois minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 15 juin 2026, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno MERRIEN, Maire.

La séance, commencée à 18h33, s'est terminée à 21h30.

Madame Clarisse MORVAN est élue secrétaire de séance.

Etaient présents :

MERRIEN Bruno	FREDOU Anne	MERRIEN Alain
BACCON Cindy	GARCIA Anna	
CAMPREDON Virginie	GOSSET Alain	
CARAMARO Laure		MORVAN Clarisse
CHANDELIER Joël	GUILLOU Daniel	PIGUEL LOZAC'H Jean-Michel
CORNEC Gildas	JAN Christine	REMOND Christelle
de MONTECLER Paul		
DESBOIS Cécile		
ESNAULT Vincent	LE CAIN Laurent	SMIS Peter
ETESSE Sandrine	LE FLOCH Catherine	TABARLY Cécile
EVEN Marie-Christine	LE GOARDET Marie-Thérèse	TOUCHARD Francis

Absent excusé ayant donné pouvoir :

GUEGUEN Valérie	à	DESBOIS Cécile
JEZEQUELLOU Jean-Loïc	à	LE FLOCH Catherine
KALITA Olivier	à	LE CAIN Laurent
LE GOFF Roger	à	CARAMARO Laure
LINTANF Maël	à	ESNAULT Vincent
SAVINA Véronique	à	GUILLOU Daniel
SIMON Maxime	à	TOUCHARD Francis

COMPTE RENDU DE LA DELEGATION DONNEE AU MAIRE : VIREMENT DE CREDITS ENTRE CHAPITRES – BUDGET DE LA COMMUNE

Le conseil municipal prend acte que Monsieur le Maire a procédé à un abondement de crédits de l'opération 531 « Voirie communale » vers l'opération 534 « Equipement Capitainerie et ports » pour 37 000 € et vers l'opération 501 « Cinéma Le Littoral » pour 100 000 € du budget communal 2026 ainsi qu'un virement dans le même chapitre sur l'opération 511 « Centre des arts – Congrès L'archipel » pour un montant de 6 300 €.

Ces crédits complémentaires sont financés par des reliquats de crédits sur d'autres opérations d'investissement.

Fouesnant, le 1^{er} juillet 2026

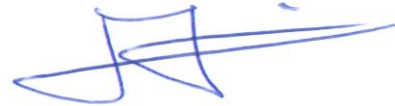
La Secrétaire de séance

Clarisse MORVAN



Le Maire,

Bruno MERRIEN



CONSEIL MUNICIPAL du 30 juin 2026 Délibération n° 202606-2-10.2

L'an deux mille vingt-six, le 30 juin à dix-huit heures et trente-trois minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 15 juin 2026, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno MERRIEN, Maire.

La séance, commencée à 18h33, s'est terminée à 21h30.

Madame Clarisse MORVAN est élue secrétaire de séance.

Etaients présents :

MERRIEN Bruno	FREDOU Anne	MERRIEN Alain
BACCON Cindy	GARCIA Anna	
CAMPREDON Virginie	GOSSET Alain	
CARAMARO Laure		MORVAN Clarisse
CHANDELIER Joël	GUILLOU Daniel	PIGUEL LOZAC'H Jean-Michel
CORNEC Gildas	JAN Christine	REMOND Christelle
de MONTECLER Paul		
DESBOIS Cécile		
ESNAULT Vincent	LE CAIN Laurent	SMIS Peter
ETESSE Sandrine	LE FLOCH Catherine	TABARLY Cécile
EVEN Marie-Christine	LE GOARDET Marie-Thérèse	TOUCHARD Francis

Absent excusé ayant donné pouvoir :

GUEGUEN Valérie	à	DESBOIS Cécile
JEZEQUELLOU Jean-Loïc	à	LE FLOCH Catherine
KALITA Olivier	à	LE CAIN Laurent
LE GOFF Roger	à	CARAMARO Laure
LINTANF Maël	à	ESNAULT Vincent
SAVINA Véronique	à	GUILLOU Daniel
SIMON Maxime	à	TOUCHARD Francis

DELEGATION DE SERVICES PUBLICS LOCAUX : RAPPORT D'ACTIVITE GAZ 2025

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activité GAZ 2025.

Fouesnant, le 1^{er} juillet 2026

La Secrétaire de séance

Clarisse MORVAN



Le Maire,

Bruno MERRIEN



CONSEIL MUNICIPAL du 30 juin 2026

Délibération n° 202606-2-10.3

L'an deux mille vingt-six, le 30 juin à dix-huit heures et trente-trois minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 15 juin 2026, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno MERRIEN, Maire.

La séance, commencée à 18h33, s'est terminée à 21h30.

Madame Clarisse MORVAN est élue secrétaire de séance.

Etaient présents :

MERRIEN Bruno	FREDOU Anne	MERRIEN Alain
BACCON Cindy	GARCIA Anna	
CAMPREDON Virginie	GOSSET Alain	
CARAMARO Laure		MORVAN Clarisse
CHANDELIER Joël	GUILLOU Daniel	PIGUEL LOZAC'H Jean-Michel
CORNEC Gildas	JAN Christine	REMOND Christelle
de MONTECLER Paul		
DESBOIS Cécile		
ESNAULT Vincent	LE CAIN Laurent	SMIS Peter
ETESSE Sandrine	LE FLOCH Catherine	TABARLY Cécile
EVEN Marie-Christine	LE GOARDET Marie-Thérèse	TOUCHARD Francis

Absent excusé ayant donné pouvoir :

GUEGUEN Valérie	à	DESBOIS Cécile
JEZEQUELLOU Jean-Loïc	à	LE FLOCH Catherine
KALITA Olivier	à	LE CAIN Laurent
LE GOFF Roger	à	CARAMARO Laure
LINTANF Maël	à	ESNAULT Vincent
SAVINA Véronique	à	GUILLOU Daniel
SIMON Maxime	à	TOUCHARD Francis

MARCHE PUBLIC CINEMA : RELANCE DU LOT « FAUTEUILS DE CINEMA »

Le conseil municipal prend acte de la relance du lot « Fauteuil de cinéma ».

Fouesnant, le 1^{er} juillet 2026

La Secrétaire de séance

Clarisse MORVAN



Le Maire,

Bruno MERRIEN



CONSEIL MUNICIPAL du 30 juin 2026

Délibération n° 202606-2-10.4

L'an deux mille vingt-six, le 30 juin à dix-huit heures et trente-trois minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 15 juin 2026, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno MERRIEN, Maire.

La séance, commencée à 18h33, s'est terminée à 21h30.

Madame Clarisse MORVAN est élue secrétaire de séance.

Etaient présents :

MERRIEN Bruno	FREDOU Anne	MERRIEN Alain
BACCON Cindy	GARCIA Anna	
CAMPREDON Virginie	GOSSET Alain	
CARAMARO Laure		MORVAN Clarisse
CHANDELIER Joël	GUILLOU Daniel	PIGUEL LOZAC'H Jean-Michel
CORNEC Gildas	JAN Christine	REMOND Christelle
de MONTECLER Paul		
DESBOIS Cécile		
ESNAULT Vincent	LE CAIN Laurent	SMIS Peter
ETESSE Sandrine	LE FLOCH Catherine	TABARLY Cécile
EVEN Marie-Christine	LE GOARDET Marie-Thérèse	TOUCHARD Francis

Absent excusé ayant donné pouvoir :

GUEGUEN Valérie	à	DESBOIS Cécile
JEZEQUELLOU Jean-Loïc	à	LE FLOCH Catherine
KALITA Olivier	à	LE CAIN Laurent
LE GOFF Roger	à	CARAMARO Laure
LINTANF Maël	à	ESNAULT Vincent
SAVINA Véronique	à	GUILLOU Daniel
SIMON Maxime	à	TOUCHARD Francis

CREATION DE L'AGGLOMERATION DE PONT HENVEZ

Le conseil municipal prend acte de la création de l'agglomération de Pont Henvez.

Fouesnant, le 1^{er} juillet 2026

La Secrétaire de séance

Clarisse MORVAN



Le Maire,

Bruno MERRIEN

